



L'ARPEJ – ASSOCIATION DE RECHERCHE
ET DE PRÉVENTION DES EXCÈS DU JEU
PRÉSENTE SON

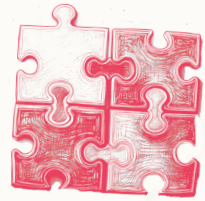
Rapport d'activité 2024



FONDS DE DOTATION POUR
LA RECHERCHE ET LA PRÉVENTION
DES EXCÈS DU JEU



★ Agir ensemble pour **comprendre, prévenir et accompagner** les pratiques de jeu excessif.



44

Une mobilisation **collective**

Membres – salariés et bénévoles – unis pour la **recherche**, la **prévention**, la **réduction des risques** et le **soin** face aux excès du jeu.

Pôle Recherche

Une expertise reconnue au service de la **documentation des usages** et des risques.

4 études majeures en parallèle : **ENIGM**, **ENJEU Mineurs**, **ELPHI**, **REPERR**

5 367 personnes interrogés sur leur activité numérique et leur exposition aux **gains marquants**

1 596 parieurs hippiques ont décrit leur pratique autour des **courses hippiques**

Pôle Prévention

Une montée en puissance du **programme OPÉRA**

24 710 jeunes concernés par le **programme OPÉRA**

10 ambassadeurs **ARPEJ** et **157** préventeurs mobilisés

9 241 heures d'intervention sur tout le territoire

Pôle Recours (SOS Joueurs)

4 715 appels reçus de **joueurs** et de **proches** en détresse

1 173 joueurs de **jeux d'argent** et de **jeux vidéo**

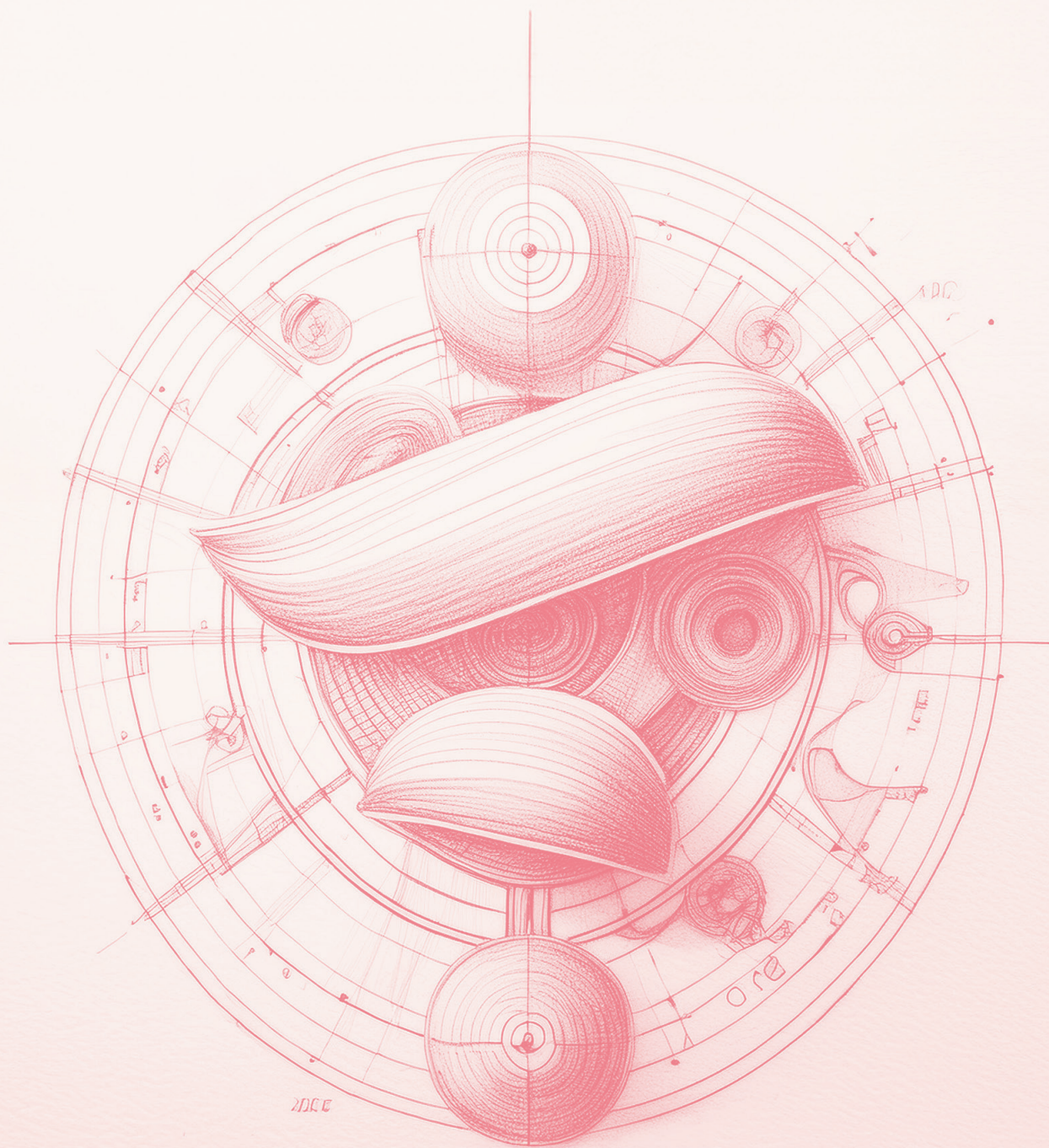
dont **25 %** âgés de **15 à 24 ans**

Un nouveau site et des outils novateurs pour **l'aide en ligne** des joueurs.



SOMMAIRE

1	Préambule	p.5
2	Pôle Recherche et évaluation	p.15
3	Pôle Prévention et partenariats	p.25
4	Pôle Recours distanciel	p.39
5	Fonds de dotation RPEJ	p.61
	Annexes	p.75



01

PRÉAMBULE

Le mot du président
Roland Coutanceau

Le mot du directeur général
Emmanuel Benoit

L'activité du conseil d'administration de l'ARPEJ
Raymond Bovero

Le **mot** du président



Roland Coutanceau
Président
de l'ARPEJ

L'ARPEJ face aux défis de 2024

L'année 2024 a été tumultueuse pour le secteur des jeux d'argent et de hasard et par rebond pour la jeune association ARPEJ.

Les discussions ouvertes dans l'urgence et sous pression autour de l'apparition inopinée d'une proposition d'ouverture de casinos en ligne, l'augmentation prévisionnelle de la taxation du secteur hippique et des loteries, les résultats de l'étude nationale de prévalence qui ne valident pas les attentes, ont agité le secteur et remis en question son modèle.

Dans ce contexte, le principe de la régulation a pourtant tenu et l'ARPEJ a connu des avancées majeures.

L'activité d'ARPEJ a été dense avec **24 710** jeunes sensibilisés avec le programme *OPÉRA*, en progression régulière, avec la mise en test du programme de prévention *OPÉRA* en ligne, mais aussi la publication par le pôle Recherche, développement et évaluation des résultats de l'étude *ELPHI* sur les parieurs hippiques, décrivant leurs habitudes et leurs motivations de jeu. Le pôle de Recours distanciel a lui aussi augmenté son activité et sa visibilité avec plus de 12 000 connexions en 6 mois sur le site SOS joueurs.

Le modèle ARPEJ construit sur l'intersectionnalité, en plaçant le joueur vulnérable au centre du dispositif, démontre l'intérêt d'apporter une réponse adaptée dans un continuum afin de diminuer le temps de la trajectoire addictive. Entre intervention précoce, réduction des risques, prévention et soins en ligne, les outils développés par l'ARPEJ répondent aux préoccupations des opérateurs et aux besoins des joueurs vulnérables.

Je ne voudrais pas terminer ce rapport moral sans avoir une pensée pour mon ami Michel Debout décédé en fin d'année 2024 et qui avait assuré la présidence du Fonds de dotation pour la recherche et de prévention des excès du jeu avec toute la rigueur et l'éthique nécessaires.

Une année **tumultueuse** pour le secteur des jeux d'argent mais des **avancées majeures** pour l'ARPEJ.

Le mot du directeur général



Emmanuel Benoit
Directeur général
de l'ARPEJ

Une année d'engagement, d'innovation et de partenariats

L'année 2024 s'achève avec des résultats très positifs et encourageants pour l'ARPEJ, dans un secteur des jeux d'argent et de hasard en pleine effervescence politique.

Dans l'histoire et la géopolitique des jeux d'argent et de hasard, ce secteur a souvent été une variable d'ajustement financière pour éviter la faillite d'un pays, pour remonter le PIB et trouver des financements faciles sous une forme directe et indirecte. Ceci quelques fois au mépris des conséquences négatives sur la protection des joueurs. Des décisions hâtives avec peu de concertation et d'anticipation sur ce champ financièrement très captif, ont provoqué dans des pays comme l'Italie ou l'Australie et sur le long terme, des problèmes importants de santé publique et de contrôle de l'offre.

L'intersectionnalité au cœur de notre action

La notion d'intersectionnalité développée par l'ARPEJ afin d'éviter le morcellement et permettre une meilleure cohérence prend tout son sens, selon un objectif de construction d'une réponse équilibrée, plus particulièrement dans un contexte de volonté de l'État et de l'Europe d'une ouverture d'un canal d'offre supplémentaire avec les casinos en ligne.

Nous remercions vivement l'Autorité nationale des jeux (ANJ) pour les actions, le soutien et les engagements menés en partenariat et en interaction et dans lesquels l'ARPEJ avec ses spécialistes du jeu excessif a pu contribuer. Nous pouvons citer des interventions communes lors de la semaine du jeu responsable, une émission de radio... l'ARPEJ et son modèle ne peuvent exister et fonctionner que du fait de l'existence de l'ANJ, qui par sa présence, garantit les équilibres et délimite le champ. Nos échanges sur le développement des outils et des recherches



de l'ARPEJ avec OPÉRA, SELF, SOS Joueurs, ELPHI, ENIGM, nos participations croisées à des réunions (réunion de travail et de présentation de résultats de recherche, assemblée générale, conseil consultatif

scientifique...), des prises de paroles informatives partagées chez les opérateurs (Betclic, PMU, Unibet...) sont des engagements aux intérêts partagés dans le cadre de cette notion d'intersectionnalité.

Nous sommes aussi reconnaissants à la Direction générale de la santé de nous avoir accordé une audience à la fin de l'année 2024 pour présenter le programme thérapeutique de soins en ligne SELF, occasion de valoriser son intérêt et de présenter et expliquer notre positionnement.

Des partenariats institutionnels solides et engagés

Nous souhaitons aussi remercier les partenaires institutionnels qui se sont engagés à nos côtés dans l'essaimage du programme OPÉRA, dans des comités de copilotage des projets de recherche ou encore dans le montage de réponse collaborative. L'actualité partenariale 2024 a été dense et pour en citer quelques-uns, l'association CRÉSUS, Oppelia, l'Apleat, SEDAP, E-enfance, Soléa, APF, APS Contact, CMSEA, Casa 65, AVsEA, Espace Santé Jeunes 37, Apreto...

L'engagement redistributif et partagé de toutes ces institutions a contribué à l'atteinte du volume exceptionnel et inégalé pour un programme de prévention.

Une communication efficace et reconnue

La lettre électronique d'ARPEJ et les supports de publications - La Clé, Point Clé - ont trouvé leur public avec un taux d'ouverture de plus de 40 %, ce qui confirme les attentes et l'intérêt partagé. Les personnalités et experts des jeux d'argent et de hasard, l'Autorité nationale des jeux, les chercheurs ont pu y prendre la parole pour éclaircir, documenter, appuyer la thématique de ces lettres. Nous remercions les personnalités qui

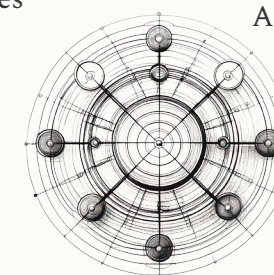
ont contribué à cette réussite : Morgane Austruy (ANJ), Justine Atlan (E-enfance), Thierry Ventre (ARCA Sud et ARPEJ), Remi Lataste de (ANJ), Vincent Perrotin (FDJ), Nicolas Raque (Betclic), Sébastien Guivarch (Casino7) et Elisabeth Belmas (historienne).

Nous ne pouvons pas préconiser le travail en intersectionnalité sans citer les opérateurs de jeux avec lesquels nous avons pu travailler pour exploiter des terrains de recherche, pour contribuer au continuum du repérage, à l'accompagnement et l'orientation des joueurs problématiques. Ils ont aussi apporté leur contribution financière au Fonds de dotation RPEJ qui en toute indépendance a pu affecter à ARPEJ / SOS Joueurs des fonds dédiés.

On peut citer une grande majorité des opérateurs agréés par l'ANJ comme FDJ fortement engagée, PMU, Betclic, Winamax, Betsson, Unibet, Bwin, Circus, Casino7, Barrière, Partouche, JOA...

L'ensemble de ces acteurs ont contribué aux différents modèles proposés et développés par l'ARPEJ au service de la prévention, de la réduction des risques et de l'accompagnement afin de réguler le jeu excessif. Ceci tout en permettant à ARPEJ de garder son libre arbitre, ses choix pédagogiques, ses opinions et principes d'actions avec l'appui du Conseil Consultatif Scientifique, des deux conseils d'administration et d'une équipe de salariés formés et spécialisés sur la thématique des jeux d'argent et de hasard et les conduites addictives.

Nous regrettons vivement que l'ARPEJ / SOS Joueurs, seule association française regroupant de manière spécifique l'ensemble du continuum de réponses sur les problématiques posées par le jeu excessif n'ait pas été invitée au début des débats et échanges sur le sujet de l'ouverture possible des casinos en ligne. Nous espérons que, si les débats se



poursuivent en 2025, cette omission sera corrigée.

Le séminaire ARPEJ de 2024 a été un temps fort de contributions et d'échanges offrant une co-construction entre administrateurs, experts scientifiques et salariés afin d'entrevoir un aspect prospectif pour le positionnement de l'ARPEJ et le développement de ses actions. Il a permis aux partenaires de l'ARPEJ de venir échanger et débattre avec construction et anticipation. Avec l'Assemblée générale, ce séminaire constitue un véritable temps fort institutionnel de l'année. Possiblement reconductible tous les ans, il contribue à définir les intersectionnalités et ses modalités.

De nombreuses sollicitations de la presse ont permis à ARPEJ / SOS Joueurs de faire entendre son point de vue, mais toujours avec parcimonie et dosage et en restant vigilant à l'instrumentalisation qui pourrait être faite des débats. Quelques points d'orgue, comme RTL pour le programme *OPÉRA*, RMC sur le jeu responsable et l'accompagnement des joueurs, 01Hebdo sur l'addiction aux jeux d'argent.

Recherche, prévention, accompagnement : des pôles en action

Le pôle Recherche, développement et évaluation a été très productif : citons des analyses complémentaires de l'étude Enjeu-Mineurs 2021 comparant les pratiques sur Internet et en points de vente, un focus sur les jeunes de 15 à 17 ans dans le cadre de l'étude *ENIGM* et sur les pratiques de e-Sport - très peu documentées en France - un focus sur les gains marquants en ligne et surtout la sortie de l'étude *ELPHI*. Autant de points d'éclairage et de compréhension de l'activité des joueurs et des populations repérées comme les plus en situation de vulnérabilité.

Je laisserai à Marie-Line Tovar, directrice de ce pôle le soin de développer cette activité annuelle riche d'enseignements et

je la remercie de sa forte implication et du soutien en transversalité pour les différents pôles.

Le pôle de Prévention dirigé par Georges Martinho a tenu toutes ses promesses de montée en charge des interventions, depuis le début du déploiement du programme *OPÉRA*. Sur le territoire national, ce sont plus de 24 710 jeunes qui ont été inclus dans les activités. *OPÉRA* s'inscrit dans un modèle redistributif avec 105 sessions de formations organisées. L'évaluation du programme est en cours, pilotée par la FNORS. Les premiers recueils de données ont débuté fin 2024 avec toutes les difficultés inhérentes à une étude multicentrique nécessitant une approche quantitative et qualitative. Le choix de s'adresser aussi à des publics vulnérables nécessite des adaptations de ce recueil de données tout en conservant la fiabilité méthodologique. Nous remercions la FNORS pour sa capacité d'ajustement.



Un des points forts de l'année a été le développement d'*OPÉRA en ligne*. Novateur par son approche, c'est-à-dire le cumul d'un accès en ligne et la présence d'un ambassadeur pour animer les ateliers, ce volet du programme se caractérise par une approche expérientielle permettant à chacun de comprendre la mécanique du hasard, de lutter contre les croyances erronées, de gérer un budget, etc. Il conviendra après une montée en charge progressive de pouvoir évaluer cette modalité et son impact en le comparant avec les interventions en face-à-face.

Le pôle de Recours distanciel SOS Joueurs a travaillé sur sa visibilité et son positionnement pour assurer le continuum entre le repérage et l'accompagnement. La nouvelle bannière SOS, la refonte des conventions, l'évolution du site internet ont multiplié par six les connexions en ligne. Nous avons mis en place une régulation

du forum et nous remercions Philippe Roque en lien avec l'équipe de SOS Joueurs pour la modération bénévole de ce forum. Administrateur de l'ARPEJ, ancien joueur, ancien détaillant distributeur de jeux d'argent et de hasard, informaticien, il connaît parfaitement le champ, les joueurs, les jeux et la technologie.

Le programme *SELF* a continué d'évoluer et d'être testé, 51 joueurs en grande difficulté ont été inclus dans ce programme, sous la houlette de psychologues et d'un addictologue. Passé les bugs techniques, le programme a démontré toute son efficacité avec une reprise de contrôle relativement rapide chez ces joueurs.

SELF a pu accompagner des personnes qui ne trouvaient pas de réponses de prise en charge ou qui n'étaient pas satisfaites des réponses données. Cette modalité différente doit s'inscrire dans le paysage de l'accompagnement. Tout un chacun trouve ce programme pertinent et l'évaluation minimale le prouve. Reste à trouver un modèle économique fiable basé sur des financements croisés, qui permettrait sous une forme redistributive d'accompagner des milliers de joueurs.

Je laisse à Gwenaëlle Richard et Georges Martinho le soin de vous dévoiler les résultats du repérage et de l'accompagnement du public rencontré sur l'année 2024.

Une dynamique à poursuivre en 2025

Comme vous pouvez le constater, les projets innovants, les chiffres de l'activité, l'évolution de l'ARPEJ sont très positifs et apportent des réponses là où il y a carence.

L'agilité et la configuration en mode Startup, nous offrent la réactivité et l'adaptation nécessaires. Je voudrais remercier l'ensemble des salariés de l'association pour leur implication sans faille, leur bonne humeur, les idées qu'ils apportent et transmettent.

Beaucoup de choses restent à considérer, toutefois le modèle de l'intersectionnalité régulée développé à l'ARPEJ démontre son efficacité sur la prévention avec l'essaimage rapide d'un programme sur l'addiction dont l'ampleur n'a jamais été égale en France.

De nombreux réseaux et partenaires ont souhaité rejoindre le déploiement de l'ARPEJ, d'autres souhaitent le faire, ils sont les bienvenus afin de démultiplier et d'essaimer la réponse de prévention, de recours distanciel et de réduction des risques.

L'activité du CA de l'ARPEJ



Raymond Bovero
Vice-président

Comme chaque année, nous souhaitons ici rendre compte de l'activité du conseil d'administration de l'ARPEJ sur ce deuxième exercice, qui, contrairement au précédent, a eu une durée nominale de 12 mois. Les réalisations concrètes se sont poursuivies, consolidées et renforcées.

Après la mise en place des outils de gestion internes au cours de l'exercice précédent, les réalisations de l'année 2024 ont été principalement à l'usage des publics. On expose *infra*, les activités du CA et structures de gouvernance de l'ARPEJ et les sujets les plus souvent évoqués en CA.

Activité du CA et structures de gouvernance de l'ARPEJ

Dans l'année, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois : les 20 mars, 3 juillet et 4 décembre 2024 et lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 18 septembre 2024.

Sujets les plus souvent évoqués en conseil d'administration ARPEJ

Le recrutement des personnels est systématiquement évoqué à chaque CA. À fin 2024, l'ARPEJ comptait 21 salariés, dont 10 « ambassadeurs »¹.

L'association a également renforcé sa structure de gouvernance en élisant des adjoints pour les postes clés du CA. Ainsi, ont été élus :

- ♦ Un vice-président : Raymond Bovero ;
- ♦ Un trésorier adjoint : Vincent Biguenet.

Nous souhaitons continuer en ce sens en nommant un secrétaire et un secrétaire adjoint, allégeant ainsi la charge de Raymond Bovero et en doublant également ce poste au sein du CA ; gageons que ce sera fait l'année prochaine.

1. Rappelons qu'une des vocations de l'ARPEJ est la prévention éducationnelle auprès de mineurs sur les méfaits potentiels des jeux d'argent. Ceci est fait via l'outil *OPÉRA*. Cet outil est principalement déployé par les ambassadeurs. Son évaluation formelle est en cours par la FNORS.

Les autres thèmes évoqués en CA sont des points réguliers sur :

- ♦ L'activité des 3 pôles (Recherche, Prévention et Recours distanciel) ;
- ♦ Les partenariats et conventions types de mécénat, dont l'objectif premier est la plus grande diversité des contributeurs financiers, sous réserve de l'avis du Conseil consultatif scientifique (CCS) et du CA du Fonds de dotation quant à l'engagement desdits contributeurs en faveur de la prévention et de la protection des joueurs ;
- ♦ Les outils de gestion de l'association, y compris leurs composantes sociales. On note qu'en 2024 :
 - › L'ARPEJ a doté ses salariés de tickets restaurant d'une valeur faciale de 10 euros/jour, dont 60 % à la charge de l'employeur.
 - › Ces mêmes salariés ont par ailleurs pu bénéficier de locations de vélos électriques, avec option d'achat après 36 mois, pour un coût variable selon le modèle choisi (de l'ordre de 300 euros). L'employeur participe à la location à hauteur de 25 euros/mois, dans le cadre de la prime de mobilité (soit la moitié du coût mensuel de location) ;
- ♦ L'outil *SELF* (Soin en Ligne Français) : adapté et étendu depuis un outil suédois. Il offre d'intéressantes

possibilités de réduction des risques des jeux d'argent ; ARPEJ est le porteur de cet outil en France ;

- ♦ Les outils *OPÉRA* et *OPÉRA en ligne*, qui ont été un choix de l'ARPEJ pour conforter l'idée de l'accessibilité pour tous à la prévention. Ces programmes se sont enrichis de nombreuses fonctionnalités au service des publics vulnérables.

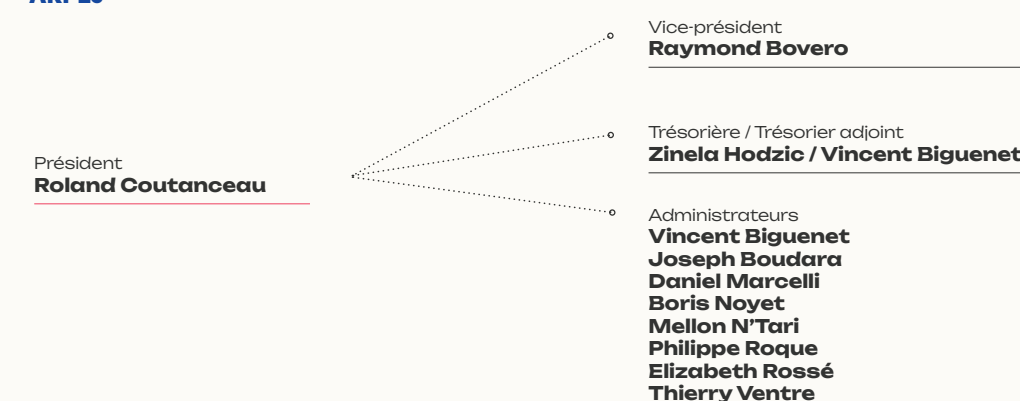
Enfin, l'ARPEJ a organisé son 1^{er} séminaire annuel où tous les salariés et tous les administrateurs étaient invités. Les partenaires avaient été conviés le second jour du séminaire. Sans entrer dans le détail des sujets abordés, indiquons que la liste des réalisations de l'association en si peu de temps a été époustouflante et que tous l'ont appréciée à sa juste valeur.

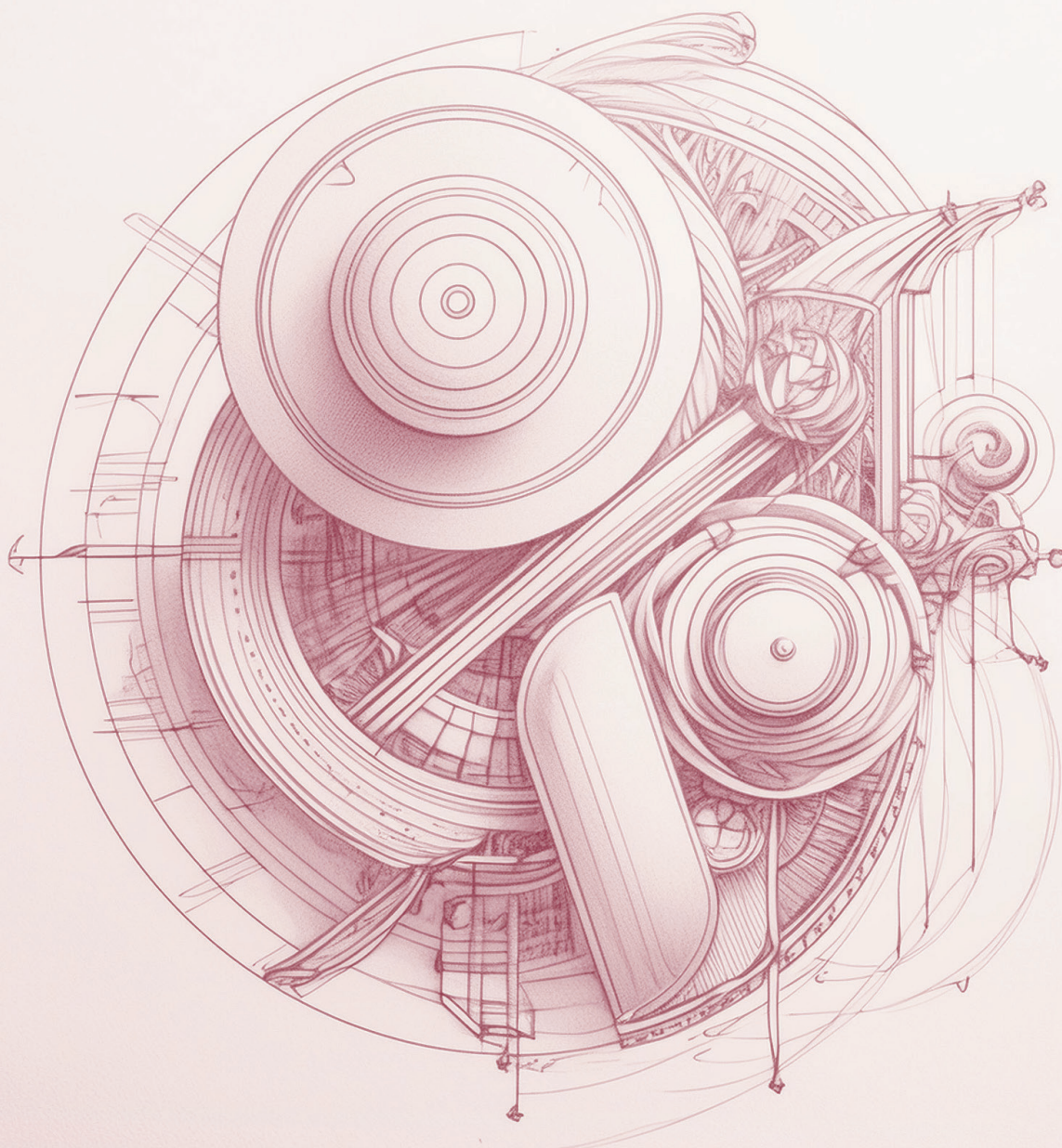
En outre l'ambiance constructive et conviviale qui a eu cours tout au long du séminaire est le signe indéniable d'un magnifique esprit d'équipe, tant pour l'ensemble des salariés que pour les administrateurs.

En bref, nous sommes convaincus, plus que jamais convaincus de l'utilité de l'ARPEJ, même s'il reste encore tant à faire. Je suis personnellement fier de faire partie de cette épopée et j'exprime ainsi un sentiment général.



Organigramme associatif ARPEJ





02

PÔLE RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT & ÉVALUATION

Le mot de la directrice de pôle
Marie-Line Tovar

Recherche

- ♦ *ENJEU Mineurs 2021*
Étude nationale sur les jeux d'argent des mineurs
 - ♦ *ENIGM 2023*
Étude nationale sur les impacts des gains marquants
 - ♦ *ELPHI 2023-2024*
Étude sur les paris hippiques
 - ♦ *REPERR 2024-2025*
Recherche sur la prévention des excès
et réduction des risques
 - ♦ Projets de recherche validés par le CCS du Fonds RPEJ
 - ♦ Partenariats
-

Développement et évaluation

- ♦ Activités transversales
 - ♦ Communication
 - ♦ Partenariats
 - ♦ Participations
-

Bilan de la communication

- ♦ Présence en ligne
 - ♦ Communication autour d'OPÉRA
-

Pôle recherche, développement et évaluation



Marie-Line Tovar
Directrice du
pôle Recherche,
développement
et évaluation

Une année de renforcement et de développement au service de la recherche et de la communication

L'année 2024 a été conséquente en termes de publication de résultats d'études (*ENIGM*, *ELPHI...*), permettant une meilleure assise du pôle au niveau partenarial et valorisant la qualité des travaux menés. L'arrivée de Pauline Saliot, chargée d'études statistiques en avril 2024 a permis d'élargir le volume de traitement des études.

En termes de développement, la communication a été aussi à la hauteur de nos ambitions (enrichissement du site ARPEJ, refonte du site de SOS Joueurs, enrichissement et présence sur les réseaux sociaux) et les activités transversales ont été nombreuses.

Projets de recherche



♦ Recherche ♦

Étude ENJEU Mineurs 2021

De nouvelles analyses sur les données de l'étude *ENJEU Mineurs 2021* (N= 1 740 jeunes joueurs de 15 à 17 ans) ont permis de comparer les activités de jeux d'argent et de hasard (JAH) des mineurs en ligne et en points de vente.

La moitié des joueurs de 15 à 17 ans qui pratique leurs JAH sur Internet jouent à davantage de jeux. Ils ont des fréquences et des montants de mises supérieurs par rapport à ceux qui jouent en points de vente.



**3x plus
de risques !**

› Chez les 15-17 ans, l'exposition au jeu problématique est **trois fois plus élevée** en ligne qu'en point de vente

Cette différence s'explique par une exposition plus conséquente aux communications publicitaires qui augmente leurs croyances erronées.

Ces résultats sont présentés dans le premier numéro de *Points Clés*, nouveau format court (4 pages) de valorisation des projets de recherche de l'ARPEJ.

Points Clés n°1 - « Les jeux d'argent et de hasard en ligne des 15-17 ans »

Étude ENIGM 2023

La dernière phase de la recherche *ENIGM* (Étude nationale sur les impacts des gains marquants) s'est focalisée en 2023 sur l'impact des gains valorisés en ligne et la quête de gains sur une série d'activités dont les JAH, les paris sur les résultats des compétitions e-Sport et les paris financiers. Elle a été réalisée auprès de 5 367 Français âgés de 15 à 45 ans, population la plus concernée par une activité numérique.

Résultats des pratiques de JAH des 15-17 ans

Ce projet *ENIGM 2023* a permis au pôle de poursuivre la documentation des pratiques de JAH des mineurs. Ainsi un sous-échantillon de 537 jeunes âgés de 15 à 17 ans a décrit ses activités de jeux d'argent et de hasard (JAH).

L'estimation de la prévalence met en avant une nette baisse de la proportion de jeunes joueurs à 22,3 % (vs 34,8 % en 2021). Cette baisse est plus marquée dans les points de

vente physique. Ainsi, la part des jeunes mineurs qui déclarent y jouer est passée de 30,9 % à 16,8 %. En ce qui concerne la pratique sur Internet, la proportion de jeunes mineurs concernée est aussi en baisse de 17,4 % à 10,8 % (différence significative). Parmi les différents types de JAH, le grattage, jeu le plus pratiqué par ces jeunes joueurs, serait le seul à enregistrer une baisse statistiquement significative.

L'étude portant sur les gains et les gains marquants de JAH, il a été demandé aux jeunes de valider les activités pour lesquelles ils ont, au cours des 12 derniers mois, gagné de l'argent ou des cryptomonnaies.

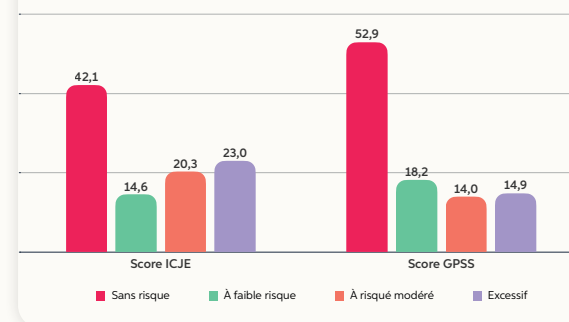
Les activités permettant de gagner de l'argent (sondages et enquêtes rémunérés, blogs rémunérés, parrainage, participation à des jeux concours, tests de produits, visionnage de vidéos, vente d'objets...) ont été citées en priorité suivies des JAH (respectivement 12,1 % et 7,1 % des 15-17 ans). Viennent ensuite les gains obtenus lors d'usages de réseaux sociaux (5,8 %) et de jeux vidéo (5,6 %). Un des enseignements majeurs de l'étude *ENJEU Mineurs 2021* était la place importante de la motivation financière chez les 15-17 ans. Dans le contexte économique difficile de 2023, on peut se demander si ces jeunes joueurs n'ont pas cherché à diversifier leurs sources de gains.

Les autres enseignements de *ENIGM 2023* concernent la perception variable de l'accès des JAH selon les lieux de pratique : sur Internet, il est perçu comme aisé par 84,4 % des jeunes et par 74,2 % d'entre eux dans les points de vente. Cette accessibilité repose sur le contournement des interdictions de vente avec l'aide d'adultes dans les points de vente et par des accès sur Internet facilités par l'entourage.

Deux échelles de mesure de la prise de risque ont été proposées aux jeunes. L'outil GPSS (*Gambling problem severity*

subscale) testé pour la première fois, évalue la proportion de jeunes n'ayant pas de problème de jeu à 67,2 %, ceux considérés comme ayant des problèmes de gravité faible à modérée à 13,9 % et à 19,0 %, la part des jeunes ayant une gravité élevée. En utilisant le découpage des scores de l'ICJE sur cette échelle, l'écart est conséquent (42,1 % des jeunes sont classés comme sans risque vs 52,9 % pour le GPSS ; 14,6 % à faible risque vs 18,2 %, 20,3 % à risque modéré vs 14,0 % et 23,0 % sont joueurs excessifs contre 14,9 %). (cf. figure 1)

Figure 1 : Comparaison des catégories de joueurs selon l'ICJE et le GPSS (en %)



Source : Étude ENIGM 2023 - ARPEJ

Les résultats sont disponibles dans la Note n°1 : « Jeux d'argent et de hasard des 15-17 ans : évolutions récentes et perspectives ».

Les paris sur le résultat des compétitions de e-Sport

L'intérêt croissant des Français pour les compétitions de jeux vidéo, également appelées « sport électronique » ou e-Sport, s'accompagne d'une activité de paris en développement, réalisés en monnaie réelle ou en biens virtuels. Ces paris s'effectuent majoritairement sur des marchés extraterritoriaux.

Pour mieux comprendre ces pratiques, l'échantillon de 5 367 Français âgés de 15 à 45 ans de l'étude ENIGM a détaillé ses paris sur des compétitions de e-Sport, activité non réglementée en France. Les conclusions mettent en évidence des confusions entre les paris e-Sport et d'autres types de paris ou activités de

jeux d'argent. Ainsi, bien que 11,9 % des répondants déclarent avoir parié, au moins une fois, sur le résultat de compétitions de jeux vidéo au cours des 12 mois précédant l'étude, l'analyse des sites réellement utilisés pour cela suggère que seuls 7 % environ sont réellement concernés.

Ces résultats sont présentés dans La Clé n°2 : « Parieurs et paris sur le résultat des compétitions e-Sport ».

Les gains marquants d'autrui vécus en ligne

Le questionnement des 15-45 ans affine les informations relatives aux impacts des gains d'autrui. Même à distance (sur Internet, en direct ou en différé, par le biais de communications), les gains marquants génèrent des croyances erronées. Ils influencent le démarrage et l'intensification de la pratique des JAH, constituent une référence dans le parcours d'un joueur et un facteur de bascule dans le jeu excessif.



Exposition massive !

- › **75,7% des joueurs de JAH** ont vu en ligne des contenus valorisant des gains ou des gagnants vs 54,4 % chez les 15-45

Parmi les joueurs de JAH, les trois quarts (75,7 %) déclarent avoir vu des communications relatives à des gains, toutes activités confondues. Les réseaux sociaux et les vidéos sont les formats qui véhiculent le plus de messages sur les gains de jeux de loterie et de paris sportifs.

À la suite de leur exposition aux gains d'autrui sur Internet, des différences de réactions / émotions sont notables entre joueurs et non-joueurs.



- › Parmi les non-joueurs de 15 à 45 ans, les plus jeunes sont les plus nombreux à penser que « **gagner de l'argent, c'est facile** »

Chez les joueurs qui ont une pratique problématique, l'empreinte mémorielle est forte et ils ont à la suite de l'exposition intensifier leur pratique de JAH.

À l'inverse des gains marquants vécus par le joueur lui-même, cette étude enseigne que le gain marquant d'autrui vécu en ligne se définit avant tout en fonction de son volet financier. Un montant élevé qui fixe un point de référence, que le joueur compare à ses propres revenus et au montant de sa mise.

La synthèse a été diffusée en décembre 2024 dans La Clé n°3 : « Les impacts des gains marquants vécus sur Internet ».

Études ELPHI 2023-2024

Revue de la littérature sur les paris hippiques

Dans le cadre du projet ELPHI 2023-2024 (Étude sur les paris hippiques), une revue de littérature internationale a précédé l'étude quantitative sur les pratiques en France : un état des lieux des recherches publiées et des recommandations. Cette pratique, répandue dans de nombreux pays (France, Royaume-Uni, Australie, États-Unis...) reste très peu documentée.

En France, seules les prévalences (joueurs et joueurs excessifs), les profils socio-démographiques et les critères de fréquence et de dépenses des parieurs âgés de 18 à 75 ans sont disponibles dans des baromètres réguliers.

La synthèse de cette revue est disponible sur La Clé n°1 : « Revue de littérature internationale ».

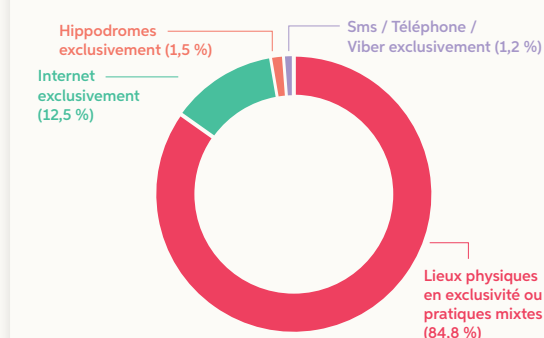
Enquêtes quantitatives en ligne et en face à face

Quatre enquêtes (en ligne et en face à face) ont ensuite été menées sur les pratiques des paris hippiques dans les différents lieux de pratique (points de vente, Internet et hippodrome) auprès d'un échantillon de 1 596 parieurs âgés de 18 à 75 ans.

Cette activité profondément ancrée dans le paysage français concerne une population plus âgée que dans les autres JAH (âge moyen 46,7 ans) et issue de tous les milieux socioprofessionnels. Des différences sont significatives selon les lieux de pratique : on retrouve des pratiques exclusives en points de vente au sein d'une population plus aisée. Dans les paris exclusivement en ligne, ce sont des joueurs plus âgés (âge moyen 54,4 ans), issus des milieux les plus modestes qui sont les plus représentés. Les individus de 35 ans et plus et les personnes de milieux plus aisés sont des parieurs fréquentant à la fois les points de vente et Internet.

Environ un quart des parieurs hippiques a une pratique de jeu excessif, touchant plus particulièrement les jeunes adultes de 18 à 34 ans, multijoueurs de JAH sur plusieurs sites.

Figure 2 : Répartition des paris selon le type de lieux (en %)



Source : Enquête ELPHI 2023-2024 - ARPEJ

Cette population, bien que mieux informée des risques liés à la pratique des paris hippiques, déclare plus d'impacts de leurs activités de JAH sur leurs quotidiens et leurs relations aux autres que leurs aînés : humeur changeante, nervosité, stress, prise de risque, tension avec l'entourage, etc.

L'étude a également révélé que la fréquentation des hippodromes, lorsqu'elle s'accompagne de paris en point de vente et/ou sur Internet, semble favoriser une pratique encore plus à risque.

Du fait du contexte politique à la fin de l'année 2024 (projets de taxation des JAH et d'ouverture des casinos en ligne), la publication des résultats, initialement prévue en novembre 2024 a été décalée à début janvier 2025 dans *La Clé* n°4.

Étude REPERR 2024-2025

Depuis la loi Pacte du 22 mai 2019, les opérateurs de jeux de droits exclusifs (PMU ET FDJ), doivent accompagner leur réseau physique dans l'identification et l'accompagnement des joueurs excessifs ainsi que dans la protection des mineurs.

Le pôle Recherche, développement a proposé de faire un état des lieux des informations et actions préventives déployés dans les points de vente (PdV) PMU et FDJ et dans les casinos. L'objectif est de mesurer les attentes, écueils et difficultés rencontrées par les intervenants dans la mise en place de ces obligations.

La première étape de ce projet a été une revue de littérature sur les actions, formations, obligations et critères de repérage utilisés dans les points de vente et dans les casinos, ainsi que les résultats d'évaluations de la prévention et protection des joueurs dans ces lieux (2024).

Le co-pilotage et la consultation sur le questionnaire ont été réalisés à la fin de l'année 2024 et dans l'attente de recevoir les bases de données des opérateurs, le lancement de l'étude est prévu début 2025.

Projets de recherche validés par le Comité consultatif et scientifique du Fonds RPEJ

Un projet d'étude qualitative a été présenté au Comité consultatif et scientifique (CCS) en juin 2024. Cette étude se base sur les recommandations de l'étude *ELPHI 2023-2024* qui préconisait de documenter les différences générationnelles importantes dans la pratique des paris hippiques et les impacts conséquents des pratiques en hippodrome, surtout pour ceux qui ont des pratiques multisites. L'étude a reçu un avis positif de la part du CCS. Le suivi des pratiques de JAH des mineurs (15-17 ans) a été aussi proposé au CCS, trois ans après la mesure précédente. Cette étude a reçu aussi un avis favorable et une préconisation de mesure récurrente (étude barométrique).

Projets de partenariats du pôle sur de futures études en 2025

- ♦ Un partenariat de soutien à l'Université d'Abidjan est en cours de validation sur un projet d'étude des JAH dans la capitale de la Côte d'Ivoire.
- ♦ Le pôle Prévention et partenariats a eu l'accord de l'APF (Association France Handicap) pour des interventions de sensibilisation *OPÉRA*. L'APF a aussi accepté un accompagnement de l'ARPEJ sur la réalisation d'une étude interne sur les pratiques de JAH.

♦ Développement et évaluation ♦

Activités transversales

En 2024, le pôle a participé à des développements transversaux de plusieurs ordres :

- ♦ Refonte du site Internet du pôle Recours distanciel (SOS Joueurs) ;
- ♦ Un audit, un appel d'offre et la sélection d'une entreprise pour la création d'une nouvelle base de données de suivi des joueurs en contact avec SOS Joueurs ;
- ♦ La participation à l'enrichissement de *SELF* (vidéos, images...) ;

- ♦ La création d'un support pour les rapports d'activité annuels ;
- ♦ La participation active au séminaire annuel et à l'assemblée générale 2024 (présentations, organisation...) ;
- ♦ La participation à la mise en place de l'évaluation d'*OPÉRA* ;
- ♦ La participation à la création de l'outil *OPÉRA en ligne* / formations en interne sur l'outil ;
- ♦ L'enrichissement de la base de données de suivi des activités d'*OPÉRA*.

Communication

L'année 2024 avait pour objectif de renforcer la visibilité des actions de communication de l'ARPEJ. Les résultats obtenus à ce titre sont incontestables.

- ♦ 3 newsletters ont été diffusées à nos abonnés dont le volume augmente régulièrement ;
- ♦ 6 publications : *La Clé* (3), *Points Clés* (2) et *Note de synthèse* (1) ;
- ♦ Relais sur les réseaux sociaux (LinkedIn) des interventions des ambassadeurs et de leurs partenaires, des communications du directeur général, des publications internes (rapport d'activité 2023, publications, etc.) ;
- ♦ Mise à jour des sites *www.arpej.eu* et *sosjoueurs.org* (actualités, publications, forum) ;
- ♦ Centralisation des demandes « Presse », réflexion sur les interventions et sur la stratégie. Un audit de la communication presse et une proposition de solutions ont été réalisés par un prestataire externe.

Partenariats

- ♦ Des conventions de recherche ont été signées avec de nouveaux partenaires dans le cadre de l'étude *REPERR* (casinos) ;
- ♦ Participation au comité de pilotage de l'étude grattage ANJ / Chaire de recherche sur le jeu (Montréal) ;

- ♦ Des présentations des résultats des différentes études à nos partenaires (PMU, FDJ, ANJ) et à l'ensemble des salariés de l'ARPEJ.

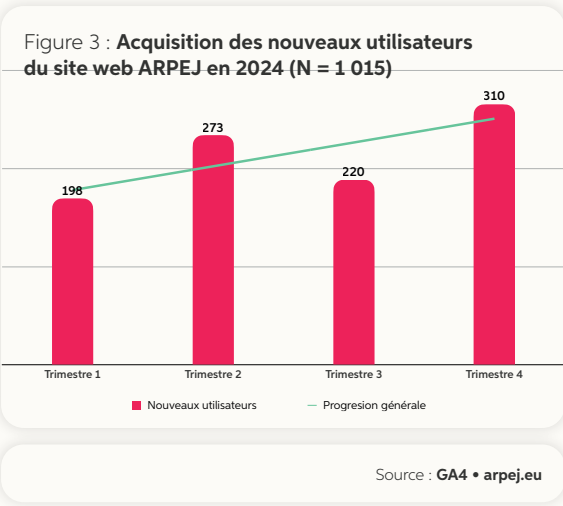
♦ Bilan de la communication ♦

L'activité de communication institutionnelle de l'ARPEJ est intégrée dans le pôle Recherche, développement, évaluation et formation.

Présence en ligne

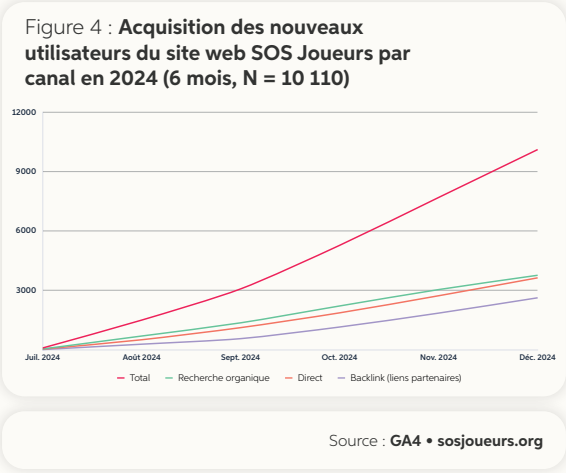
Site web de l'ARPEJ (www.arpej.eu)

Reflétant l'effet conjugué des stratégies digitales mises en place fin 2023 (campagnes mailing, synergies des canaux de diffusion, communication presse...), le nombre de visiteurs du site a progressé de **56,6 %** entre le 1^{er} et le 4^{ème} trimestre 2024, avec un pic au dernier trimestre. On observe au total 1 015 nouveaux utilisateurs. (cf. Figure 3)



Refonte du site web de SOS Joueurs

Le nouveau site *sosjoueurs.org*, lancé en avril 2024, tient toutes ses promesses. Les données recueillies durant les 6 premiers mois – entre juillet et décembre 2024 – montrent des résultats très encourageants : plus de **10 000** nouveaux utilisateurs avec un taux de croissance mensuel moyen de **15,8 %**. (cf. figure 4)



Il est également important de souligner une durée moyenne d'engagement très élevée, notamment sur la recherche organique¹ (**3 min 25**), concernant **37 %** des visiteurs.

C'est un excellent indicateur : les utilisateurs viennent chercher du contenu, le lisent, s'y intéressent, et passent du temps sur le site. Cela témoigne d'un climat de confiance autour de la thématique de l'addiction aux jeux, dont le socle devra servir pour les années à venir et guider nos différents travaux de communication.

Par ailleurs, on peut noter l'importance d'une prochaine mise en place de campagne Google Ads.

Au cours de l'année, nous avons observé la présence de campagnes sponsorisées sur les mots-clés « sos joueurs », menées par des acteurs du champ de l'aide ou de la prévention. Cela souligne un enjeu de visibilité sur lequel il faudra nous positionner activement.

Forum SOS Joueurs

Le Forum SOS Joueurs est un espace d'échange qui permet également de

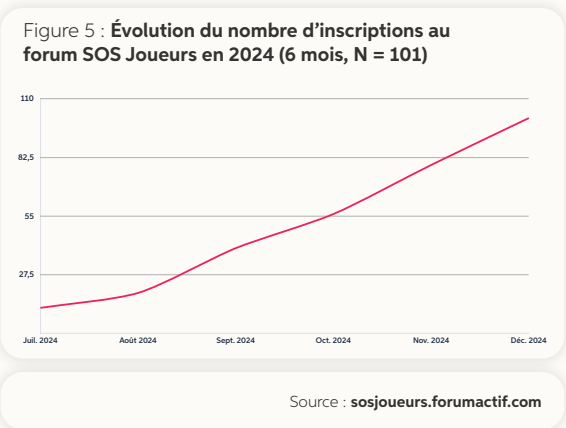
1. La recherche organique désigne le trafic provenant des résultats naturels des moteurs de recherche, excluant toute forme de publicité sponsorisée.

2. Une impression sur LinkedIn désigne le fait qu'une publication s'affiche à l'écran d'un utilisateur, dans son fil d'actualité.

3. Le taux d'engagement sur LinkedIn mesure le niveau d'interaction des utilisateurs avec les publications par rapport au nombre total d'impressions.

recueillir des témoignages régulièrement publiés sur le site principal sosjoueurs.org

Le nombre d'inscrits progresse de manière constante et significative (101 membres sur 6 mois), confirmant l'utilité du forum pour les joueurs comme pour leurs proches, qui y trouvent un lieu d'écoute et de partage autour des difficultés liées au jeu. (cf. figure 5)



Réseaux sociaux (LinkedIn)

La page LinkedIn ARPEJ / SOS Joueurs est aujourd'hui un des relais essentiels pour toutes les communications de l'association : rapport d'activité, participation à des événements, valorisation du travail des ambassadeurs sur le terrain, ressources humaines...

Fin 2024, la page enregistre 3 389 impressions² sur l'ensemble de ses publications (15 entre mai et décembre), avec un taux d'engagement³ moyen de **8,3 %**. Ce chiffre témoigne d'une audience bien identifiée et mobilisée, portée en grande partie par le réseau des Directeurs, qui amplifient la portée des messages en les relayant. Pour 2025, l'enjeu sera d'accroître la visibilité de la page en diversifiant les relais et en expérimentant des publications sponsorisées, tout en

maintenant un ciblage fin. Une stratégie déjà amorcée avec succès, notamment via notre newsletter.

Newsletter ARPEJ

Les trois premières newsletters ont permis d'aborder des thématiques fortes autour des jeux d'argent :

- ♦ Avril 2024 : Les mineurs face aux jeux d'argent ;
- ♦ Juin 2024 : Pratiques de jeux observées et réglementations ;
- ♦ Novembre 2024 : Semaine du jeu responsable.

Ces campagnes ont connu une progression constante de leur audience (de 621 à 957 envois), avec des taux d'ouverture très élevés (autour de **38 %**) et un engagement globalement positif, notamment lors de la première édition. Après une baisse du taux de clic en juin, une reprise est observée en novembre, traduisant une meilleure adaptation du contenu aux attentes. Le taux de désinscription reste très bas, preuve de l'intérêt durable suscité par ces envois.

Communication autour d'OPÉRA

Outils de communication pour promouvoir OPÉRA

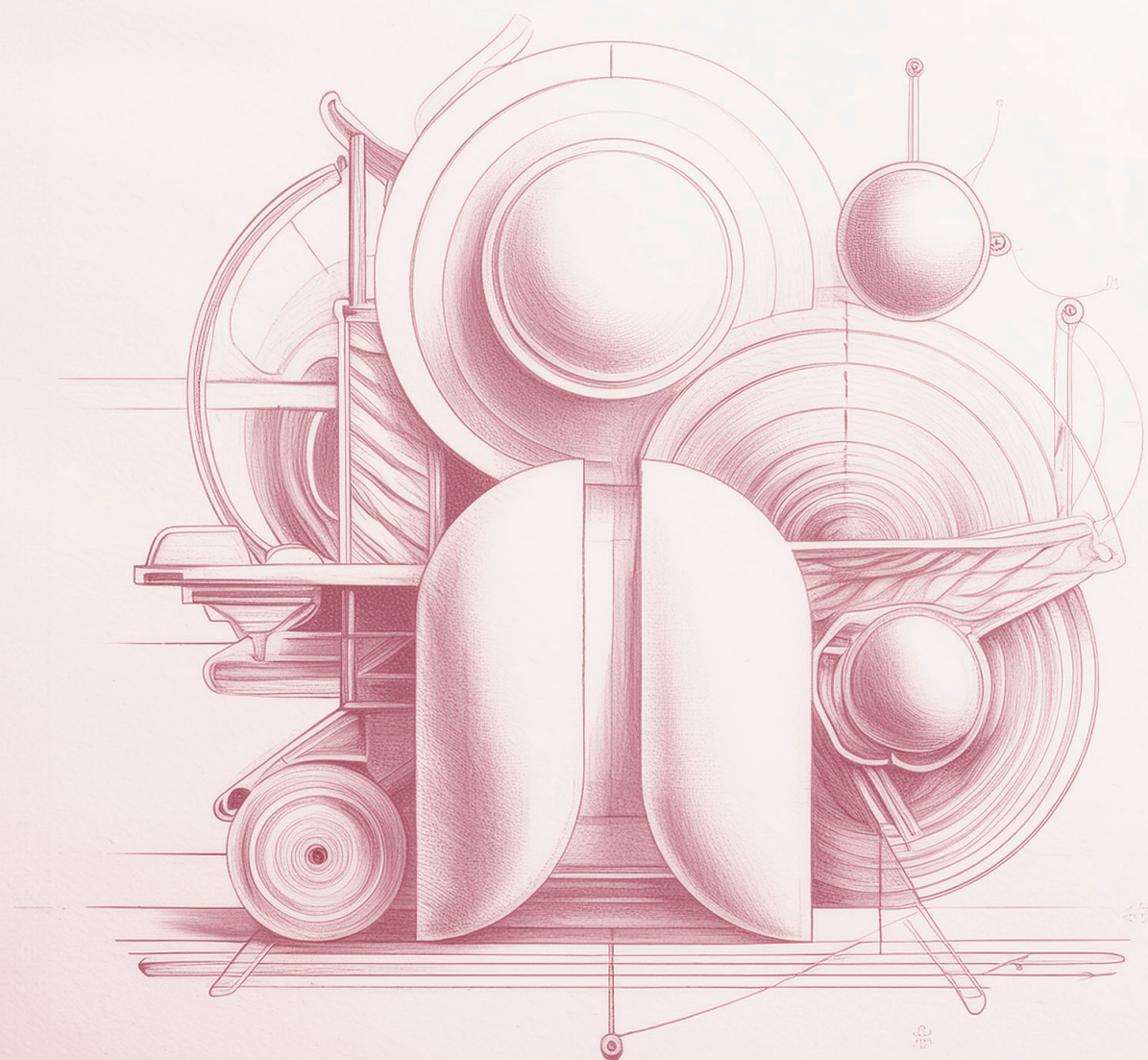
La communication autour d'OPÉRA se poursuit, avec la mise à disposition progressive de divers supports à destination des ambassadeurs : flyers,

plaquettes, cartes de visite, mais aussi présentations PowerPoint chartées, signatures mail et bannières à utiliser dans les communications digitales. Ces outils ont pour objectif d'unifier la présentation du programme et de faciliter sa diffusion sur l'ensemble du territoire.

Valorisation du programme auprès de nos partenaires

Plusieurs actions ont été menées pour valoriser OPÉRA en ligne auprès des partenaires et accompagner son déploiement.

Par ailleurs, des formations internes ont été proposées tout au long de l'année, afin de préparer les ambassadeurs régionaux à la mise en œuvre du programme dans leurs établissements. Ces formations couvraient à la fois les aspects techniques de la plateforme, les contenus informationnels, ainsi que les modalités d'animation des quatre nouveaux modules d'OPÉRA en ligne.



03

PÔLE PRÉVENTION ET PARTENARIATS

Le mot du directeur de pôle
Georges Martinho

Prévention & partenariats

- ♦ Consolidation de l'équipe salariée
- ♦ Réseau partenarial
- ♦ Formation des équipes et partenaires
- ♦ Finalisation et déploiement du programme *OPÉRA en ligne*
- ♦ Évaluation du programme *OPÉRA*
- ♦ Bilan et perspectives

Chiffres clés de l'activité 2024
Laetitia Couzinou

Secteur Sport et Handicap
Sébastien Messenger

Pôle Prévention et partenariats



Georges Martinho
Directeur du pôle
Prévention &
partenariats

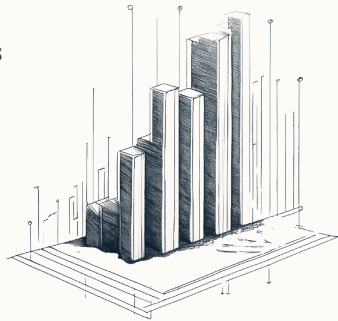
2024 : une année de croissance

Le pôle Prévention et partenariats assure une veille constante et met en œuvre des actions innovantes visant à prévenir le jeu excessif, à travers des programmes et outils de prévention qu’il déploie avec le soutien d’un réseau national de partenaires et d’une équipe d’ambassadeurs de l’ARPEJ.

En 2024, nous avons poursuivi nos efforts pour déployer le programme *OPÉRA* (Outil de prévention éducationnelle sur les risques liés aux jeux d’argent) auprès du plus grand nombre possible de jeunes âgés de 16 à 19 ans. Parallèlement, nous avons lancé la version numérique du programme, baptisée *OPÉRA en ligne*. Ces deux versions sont indépendantes et complémentaires et s’appuient sur quatre activités visant à renforcer les compétences psychosociales, à mieux appréhender les risques liés aux jeux d’argent et de hasard (JAH), à comprendre les mécanismes de ces jeux et à déconstruire les croyances erronées associées.

Au total, ces 4 activités du programme *OPÉRA* sont dispensées sur une durée de 5 heures (vs 4 heures pour *OPÉRA en ligne*). Bien que cela puisse parfois rendre plus complexe sa mise en œuvre au sein des structures partenaires, nous avons choisi de ne pas accepter les demandes d’adaptation visant à diminuer le nombre d’heures dispensées. Cela aurait certes permis d’élargir le nombre de jeunes bénéficiaires, mais au détriment de la qualité et de l’efficacité des interventions.

Pour l’ARPEJ, il est essentiel de bien distinguer les programmes de prévention éprouvés, comme *OPÉRA*, des séances d’information préventive qui sont encore trop fréquemment proposées, mais se révèlent insuffisantes, comme l’a démontré la littérature scientifique.



Consolidation de l’équipe salariée

L’équipe des ambassadeurs salariés de l’ARPEJ occupe une place centrale au sein du pôle Prévention et partenariats.

En 2024, le pôle comptait dix ambassadeurs répartis sur différentes régions et inter-régions :

Hauts-de-France, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Pays de la Loire/Bretagne, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes-Côte-d’Azur, Nouvelle-Aquitaine et Occitanie) ainsi qu’un directeur de branche Sport et Handicaps, chargé de développer des actions spécifiques auprès de ces publics vulnérables. Ce dernier assurait également des missions d’ambassadeur pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

En septembre 2024, à la suite d’un arrêt maladie de longue durée d’une de nos ambassadrices, à qui nous souhaitons tous nos vœux de rétablissement, nous avons pris la décision de recruter en CDD une nouvelle ambassadrice. Cette démarche visait à ne pas impacter les interventions en cours et à poursuivre le développement des actions dans la région concernée.

Fin 2024, le directeur général de l’ARPEJ a validé le recrutement d’un neuvième ambassadeur mobile pour soutenir l’intense activité sur certains territoires et renforcer nos interventions dans de nouvelles régions, à savoir la Normandie et le Grand-Est.

Tout au long de l’année 2024, le pôle Prévention et partenariats a continué à bénéficier du soutien actif de deux salariés en fonctions supports pour l’association :

- ♦ Une assistante de gestion, chargée de la mise en œuvre de l’outil de reporting et du soutien logistique des ambassadeurs.
- ♦ Un chargé de communication / graphiste, responsable de la création et de la mise à jour des outils de prévention et des supports de communication du pôle.

Consolidation d’un réseau partenarial diversifié

Dans la continuité du travail initié en 2023, l’élargissement de notre réseau de partenaires a constitué un axe majeur de l’activité du pôle en 2024. Cette démarche s’est structurée autour de deux axes principaux :

- ♦ La recherche de nouveaux partenariats avec des structures déjà engagées dans des actions de prévention auprès des jeunes et avec des préventeurs individuels ayant le statut d’autoentrepreneurs, dans le but de soutenir le déploiement du programme sur les territoires, en complément des ambassadeurs ARPEJ ;
- ♦ La mobilisation d’institutions nationales et locales accueillant des jeunes, afin que ces derniers bénéficient du programme *OPÉRA*.

Ainsi, tout au long de l’année 2024, l’ARPEJ a établi 7 nouveaux partenariats avec des associations du secteur de la jeunesse et de l’addictologie. Au total, 48 professionnels de ces structures sont mobilisés : 21 collaborateurs ont été formés au programme *OPÉRA* en 2024, et 27 autres le seront au cours des premières semaines de 2025.

Par ailleurs, en 2024 nous avons recruté et formé 31 nouveaux préventeurs individuels au programme *OPÉRA*. Ce réseau d’auto-entrepreneurs formés et accompagnés par l’ARPEJ (éducateurs, psychologues, enseignants, etc.) constitue un soutien précieux pour favoriser le déploiement d’*OPÉRA* sur l’ensemble du territoire.

En ce qui concerne la mobilisation des structures accueillant des jeunes, nous avons fait le choix de maintenir une approche de proximité. En 2024, nous avons sollicité plus de **4 000** structures, rencontré **417** d’entre elles en présentiel ou à distance, et signé **269** chartes d’engagement pour des interventions.

La diversité des structures partenaires témoigne de notre volonté d’inclure dans le programme un large éventail de jeunes, en particulier ceux présentant plusieurs facteurs de vulnérabilité.

Le taux de renouvellement annuel de nos partenariats, supérieur à **85 %**, constitue un indicateur fort de satisfaction.

L’année 2024 a permis de confirmer l’accueil favorable et l’intérêt suscité par le programme auprès des différentes institutions rencontrées, ainsi que des jeunes qui en ont bénéficié. Les contraintes logistiques et organisationnelles de nos partenaires (notamment l’aménagement des emplois du temps) sont aujourd’hui la principale raison des refus rencontrés.

Au total, à la fin de l’année 2024, le programme *OPÉRA* aura concerné **24 710 jeunes**¹ depuis les premières interventions des ambassadeurs, en août 2023. La forte croissance de l’activité, notamment au cours du second semestre 2024, devrait se poursuivre en 2025.

Formation des équipes et des partenaires

La formation initiale et continue des préventeurs responsables du déploiement du programme *OPÉRA* constitue un axe stratégique majeur pour le pôle prévention et partenariats de l’ARPEJ.

La formation initiale au programme *OPÉRA* dure deux jours. Elle est suivie de sessions de formation continue accessibles à tous les préventeurs, soit en visioconférence, soit en face à face avec les ambassadeurs. De nombreuses ressources sont également mises à disposition via un Padlet dédié.

En 2024, l’ARPEJ a organisé **105** sessions de formation à destination de ses partenaires et de son réseau de préventeurs individuels. Elles ont permis de former **55**

nouveaux professionnels en 2024. Par ailleurs, tout au long de l’année 2024, l’ARPEJ a poursuivi ses efforts de formation continue pour les salariés du pôle, en leur proposant 5 sessions de formation interne (formation complémentaire sur les jeux d’argent, animation du programme *OPÉRA en ligne*, maîtrise d’un logiciel de e-learning, techniques d’animation à distance, etc.).

En 2025, en complément des sessions de formations proposées par le pôle Prévention et partenariats, les salariés et les partenaires préventeurs de l’ARPEJ devraient bénéficier de temps d’échanges de pratiques supervisés.

Finalisation et déploiement du programme *OPÉRA en ligne*

En 2023, l’ARPEJ avait constitué un groupe de travail dédié à la création d’une version numérique du programme *OPÉRA*. Face aux difficultés d’intervention sur certains territoires (ruraux, DOM, etc.), aux besoins spécifiques de certains partenaires (interventions en soirée, animation auprès de petits groupes, etc.) et à l’intérêt croissant des jeunes pour les nouvelles technologies, l’ARPEJ avait en effet choisi d’innover en enrichissant sa panoplie d’outils et de modes d’intervention en prévention grâce au numérique.



En 2024, les travaux de développement du programme se sont poursuivis. Après une longue phase de conception et plusieurs tests, dont une série menée auprès de jeunes volontaires, une première version du programme a été finalisée en mai 2024. Les ambassadeurs ont été formés à l’outil dès le mois de juin 2024.

1. *OPÉRA* a touché 2 909 jeunes de septembre à décembre 2023, 12 185 jeunes en 2024 + 9 616 jeunes dont les interventions sont en cours ou d’ores et déjà programmées.

Dans un premier temps, l’ARPEJ a fait le choix de diffuser ce programme exclusivement par l’intermédiaire de ses ambassadeurs. Au cours du second semestre 2024, cette approche a permis d’affiner les contenus, d’ajuster les modalités d’animation et de corriger les derniers détails techniques.

Le programme *OPÉRA en ligne* permet désormais à l’ARPEJ de proposer deux modes d’intervention distincts et complémentaires. Afin de faire connaître ce nouvel outil, plusieurs présentations ont été organisées auprès de nos partenaires nationaux et régionaux. De plus, nous avons organisé deux webinaires de démonstration qui ont suscité un vif intérêt auprès des professionnels.

De septembre à décembre 2024, 249 jeunes ont été impactés par le programme *OPÉRA en ligne* (34 sensibilisés et 215 en cours ou programmés). Ces premiers chiffres sont encourageants et valident l’intérêt de cet outil.

À partir de janvier 2025, l’ARPEJ a prévu de mettre en place des créneaux mutualisés entre plusieurs structures partenaires, notamment dans le cadre des partenariats formalisés avec les Associations Régionales des Missions Locales. Cette initiative permettra de proposer le programme à des jeunes provenant de structures qui n’avaient pas la capacité de réunir un nombre suffisant de participants pour constituer des groupes éligibles au programme *OPÉRA*.

Par ailleurs, afin d’accompagner la montée en charge progressive de l’activité *OPÉRA en ligne*, l’ARPEJ prévoit de former, d’ici fin 2025, certains préventeurs partenaires à ce nouvel outil.

Évaluation du programme *OPÉRA*

Bien qu’une première évaluation ait démontré l’efficacité du programme *Bien*



Jouer (première version du programme *OPÉRA*) dès 2017, le Conseil Consultatif Scientifique du Fonds de dotation RPEJ a souhaité approfondir ces premiers résultats en intégrant, dans une nouvelle évaluation, la diversité des nouveaux publics concernés (apprentis, jeunes des missions locales...).

À la suite d’un appel d’offres, l’évaluation du programme a été confiée à la Fédération Nationale des Observatoires Régionaux de Santé (FNORS), en partenariat avec les Observatoires Régionaux de Santé (ORS) des régions Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Cette nouvelle évaluation a pour objectif de mesurer les effets du programme sur les jeunes bénéficiaires, en termes de connaissances, de représentations et de pratiques relatives aux jeux d’argent et de hasard (JAH).

L’évaluation, lancée en octobre 2024, s’étendra sur 18 mois et sera structurée en trois grandes phases :

- ♦ La phase exploratoire, réalisée en juin 2024 ;
- ♦ L’enquête nationale par questionnaires auprès des jeunes, débutée en octobre 2024 ;
- ♦ L’enquête par entretiens auprès des jeunes bénéficiaires et des préventeurs, qui se déroulera à partir de mars 2025 en Nouvelle-Aquitaine, Centre-Val de Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

Les salariés du pôle prévention et partenariats de l’ARPEJ se sont pleinement engagés pour faciliter le bon déroulement de cette évaluation.

Les résultats, attendus pour la fin de l’année 2026, constitueront un appui précieux pour confirmer la pertinence du programme *OPÉRA* et le cas échéant, procéder aux ajustements nécessaires.

Un bilan 2024 prometteur et des perspectives 2025 encourageantes

Le bilan de cette première année complète d'activité est largement positif, tant sur le plan quantitatif (12 185 jeunes bénéficiaires de date à date) que qualitatif (taux élevé de renouvellement des partenariats, retours extrêmement favorables des jeunes et des partenaires, etc.).

En 2024, l'ARPEJ a fait le choix stratégique de poursuivre le déploiement du programme OPÉRA au sein d'une large diversité de structures (éducation nationale, filières professionnelles et d'apprentissage, secteurs de l'insertion, du sport, SNU, milieu pénitentiaire...). Cette diversité nous permet de toucher un public élargi, en particulier les jeunes les plus vulnérables. Toutefois, elle exige une adaptation continue de nos modalités d'intervention, tout en préservant l'intégrité du cadre du programme. À court terme, cette approche complique la mise en œuvre du programme, mais à moyen terme, elle constitue un investissement crucial pour établir des partenariats solides et multiplier les opportunités d'intervention.

L'introduction du programme OPÉRA en ligne ouvre de nouvelles perspectives d'intervention, notamment grâce à des

créneaux mutualisés, ce qui rendra le déploiement du programme encore plus efficient.

Le modèle que nous avons envisagé lors de la création de l'ARPEJ pour générer un véritable changement d'échelle dans la prévention des risques liés aux jeux d'argent et de hasard a déjà été concrétisé dans une région : les Hauts-de-France. D'autres régions devraient atteindre, voire dépasser ce modèle dès 2025. Ainsi, l'année 2025 marquera une étape clé pour le pôle Prévention et Partenariats, qui s'engage dans une montée en charge rapide de son activité pour atteindre les 20 000 jeunes sensibilisés de date à date.

Pour y parvenir, nous comptons sur un réseau d'environ 160 préventeurs et partenaires associatifs, formés et mobilisés, ainsi que sur le programme OPÉRA en ligne, qui permettra d'intervenir sur des territoires aujourd'hui non couverts.

En parallèle, dans une société en constante évolution, le pôle Prévention et partenariats de l'ARPEJ devra maintenir sa capacité d'innovation et d'anticipation, afin de répondre pleinement aux besoins des jeunes et aux enjeux de santé publique liés aux risques des jeux d'argent et de hasard.



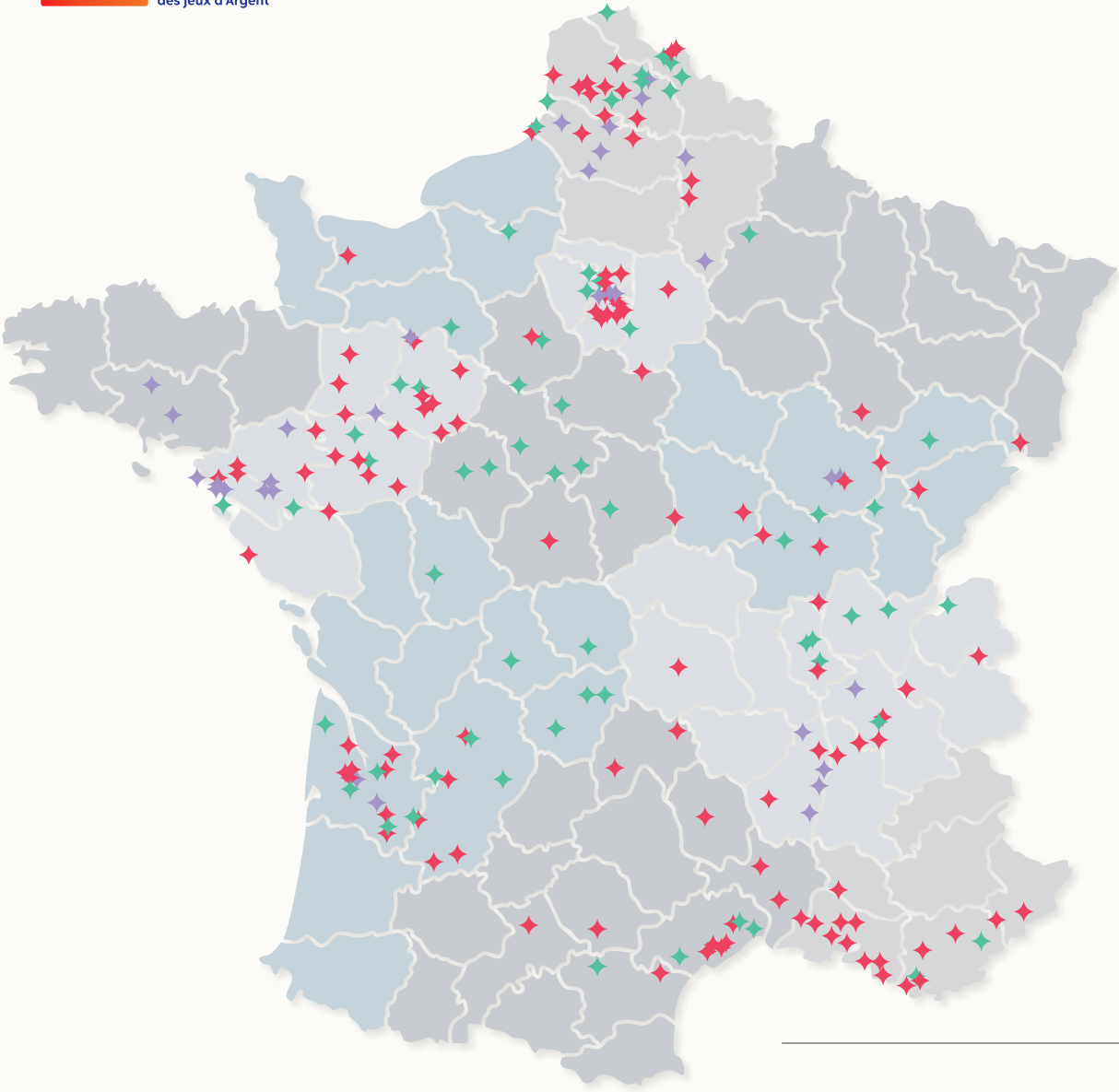
Le réseau national des ambassadeurs

Amélie Simao Auvergne-Rhône-Alpes	d'Azur	Sébastien Messenger Bourgogne-Franche-Comté
Marianne Denis Auvergne-Rhône-Alpes	Justin Noeuvéglise Hauts-de-France	Fanny Domain Centre-Val de Loire
Cyril Bourdeau Bretagne / Pays de la Loire	Dominique Meunier Nouvelle-Aquitaine	Maëlle Delhotal Île-de-France
Nadège Fillion-Robin Provence-Alpes-Côte	Jauffret Ducrocq Normandie / Grand-Est	Jennifer Heileman Occitanie

www.arpej.eu/contact



Carte des interventions par villes, au 31.12.2024



+ Interventions 2023 (171)
+ Interventions 2024 (756)
+ Programmées pour 2025 (538)

4 000

Établissements et partenaires jeunesse contactés

24 710 Jeunes concernés 2 909 en 2023 12 185 en 2024 9 616 en cours ou programmés pour 2025	1 465 Interventions 171 en 2023 756 en 2024 538 en cours ou programmées pour 2025	9 241 Heures d'interventions 862 en 2023 4 604 en 2024 3 775 en cours ou programmées pour 2025
---	---	--

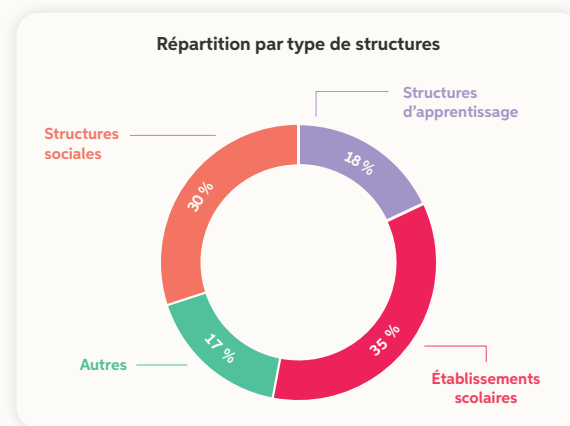
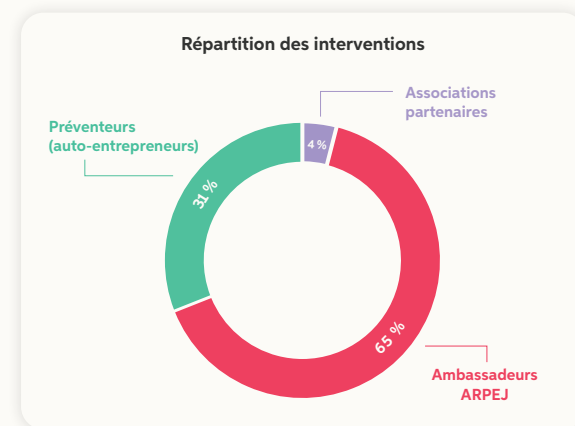
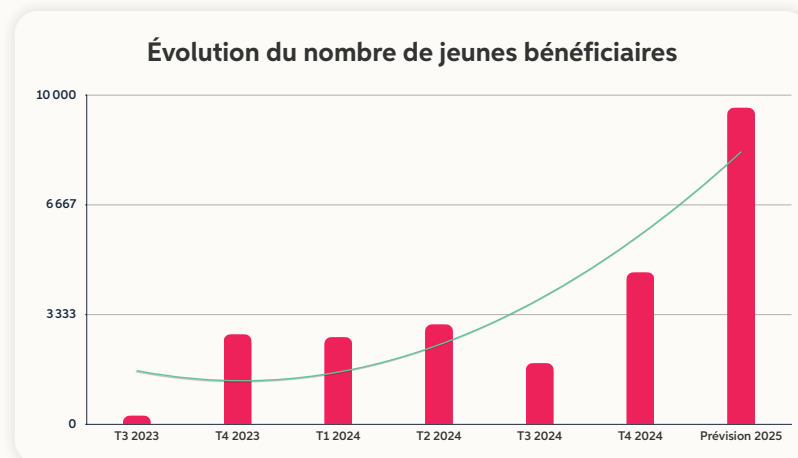
Les *chiffres* de l'activité du pôle



Laetitia Couzinou
Chargée de gestion
en transversal

Augmentation régulière de l'activité

L'année 2024 a été marquée par une **augmentation régulière** de l'activité, qui devrait se poursuivre en 2025.



Août 2023 > Décembre 2024

417

Rendez-vous réalisés en visio
et présentiel

269

Signatures de chartes
d'engagement

85 %

De nos partenariats
renouvelés

**OPÉRA, un programme
innovant et interactif
destiné aux jeunes
de 16 à 19 ans**



Le secteur *sport* et *handicap*



Sébastien Messenger
Directeur branche
sport et handicap

Sport

Le pôle Prévention et partenariats de l'ARPEJ est resté mobilisé tout au long de l'année 2024 pour informer les instances sportives de l'importance de mettre en place des actions de prévention en direction des jeunes sportifs, qu'ils soient professionnels ou amateurs, face aux risques liés aux JAH. En effet, ces jeunes semblent particulièrement vulnérables face à ces pratiques.

L'été 2024 a été marqué par l'organisation des JO de Paris. Bien que cet événement constitue une vitrine et un levier unique pour le développement du sport en France, il s'est accompagné d'une très forte mobilisation de toutes les instances fédérales sportives, souvent au détriment de sujets de prévention, de santé publique... considérés comme moins urgents.

Néanmoins, nous avons pu consolider plusieurs partenariats importants, notamment avec :

- ♦ Le Fondaction du Football, ce qui nous a permis de participer à l'Open Football Club et d'intervenir auprès de 60 jeunes issus de 4 centres d'entraînement de clubs professionnels ;
- ♦ La Fédération Française de Rugby, avec laquelle nous avons engagé, dans le cadre d'une expérimentation dans l'Est de la France (Ligue zone Est), 7 interventions *OPÉRA* en direction des 75 joueurs et joueuses espoirs et auprès de 7 arbitres. L'évaluation de ces actions est toujours en cours et nous espérons pouvoir étendre ces interventions à l'ensemble du territoire.

Au total, en 2024, 142 jeunes sportifs ont bénéficié du programme *OPÉRA*.

L'année 2025 sera importante, car plusieurs instances sportives devront établir des plans d'action quadriannuels en matière de prévention. L'ARPEJ, par l'intermédiaire de son pôle Prévention et partenariats, entend bien démontrer l'importance d'intégrer *OPÉRA* à ces plans pour en garantir une très large diffusion.



Handicap

Comme en 2023, les efforts du pôle Prévention et Partenariats se sont concentrés cette année sur deux axes complémentaires qui doivent permettre de proposer une prévention des risques liés aux JAH adaptées aux jeunes en situation de handicap :

- ♦ La sensibilisation des différentes instances nationales et régionales qui accueillent des jeunes en situation de handicap ;
- ♦ L'adaptation du programme, la formation de 3 préventeurs spécialisés et la mise en place de tests en partenariat avec plusieurs institutions de ce secteur.

Le pôle a sollicité 50 structures du secteur handicap, 5 ont été rencontrées en face à face. Dans ce cadre, nous avons pu formaliser des partenariats avec l'Institut des Jeunes Sourds de Paris (IJSP) et avec l'APF France Handicap.

Avec l'appui de l'INJS de Paris, nous avons organisé 3 sessions tests auprès de 22 jeunes souffrant de déficience auditive. Les résultats de ces tests nous ont permis d'apporter certaines adaptations au programme, notamment en allongeant de temps total d'intervention du programme de 5 h à 7 h.

Afin de répondre aux besoins spécifiques de ces publics, nous avons également

décidé de former 3 préventeurs sourds, « signants », « oralisants » et professeurs en langue des signes. Une convention a été signée avec le centre de formation de la Langue des Signes du Limousin (CFLSL).

Par ailleurs, nous avons signé une convention nationale avec l'Association APF France Handicap. Ce partenariat ambitieux se décline en deux axes complémentaires :

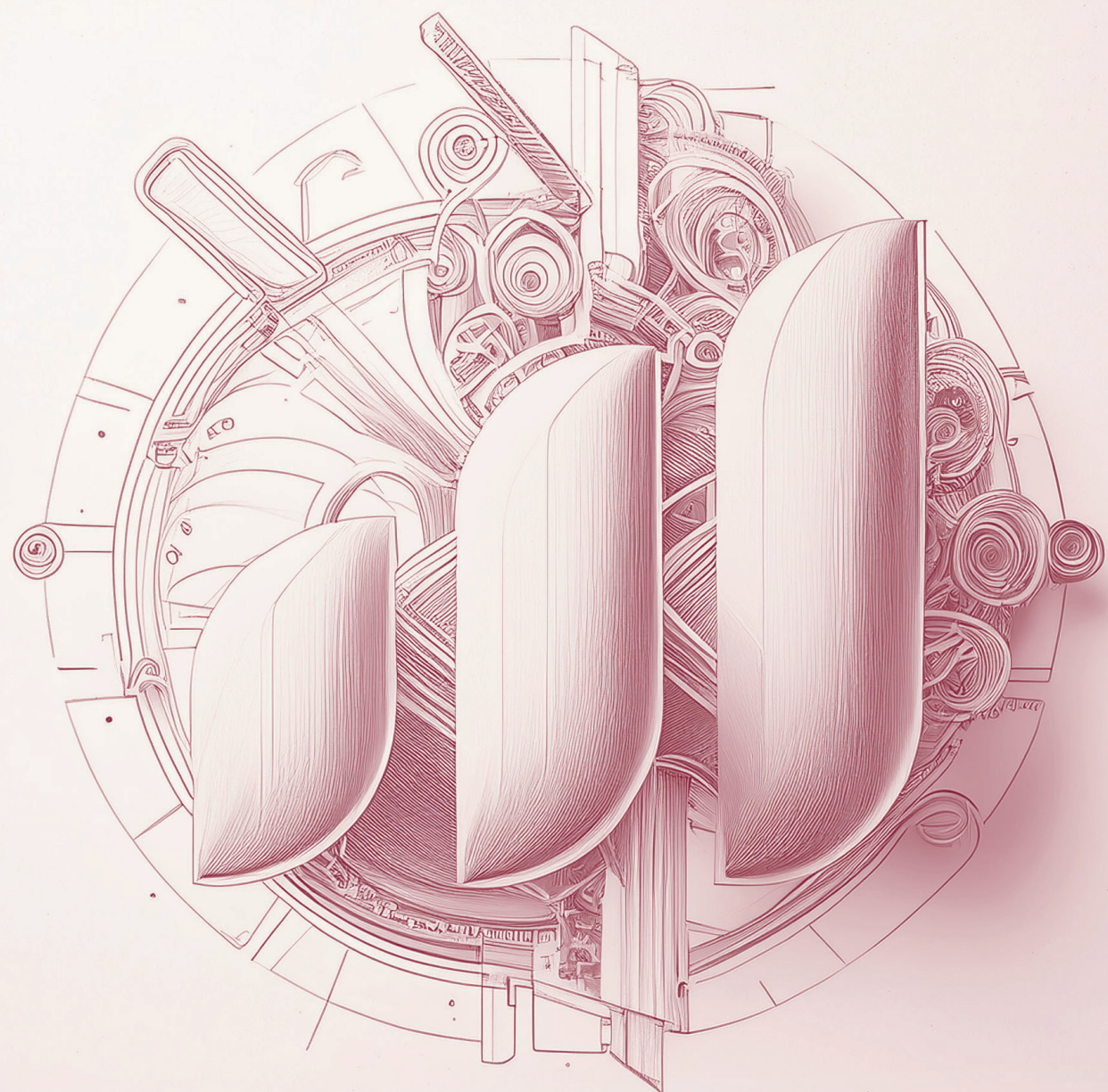
1. Une enquête interne réalisée par l'APF afin de disposer d'un état de lieux des pratiques de JAH dans leurs établissements ;
2. La mise en place progressive du programme *OPÉRA* dans les différents établissements de l'association. Les premières interventions devraient se mettre en place avant la fin du premier semestre 2025.



D'autres démarches ont été entreprises, notamment auprès du réseau des ITEP¹.

L'accessibilité du programme aux jeunes en situation de handicap restera un axe important du pôle Prévention et Partenariats en 2025. Les partenariats engagés en 2024 devraient favoriser un déploiement plus ambitieux dès l'année prochaine.

1. ITEP : Instituts thérapeutiques éducatifs et pédagogiques



04

PÔLE RECOURS DISTANCIEL



Activité 2024 en chiffres

Armelle Achour

Observation qualitative des bénéficiaires de SOS

Armelle Achour

SELF (Soin en ligne français) - Statistiques et fonctionnement

Thierry Ventre

SOS Joueurs en 2024



Armelle Achour
Directrice du pôle
Recours distancié

Un élargissement des missions de SOS Joueurs / Pôle Recours distancié

Depuis avril 2024, le pôle Recours distancié a revu sa visibilité et son support de communication en mettant à disposition un nouveau site Web plus ergonomique contenant un forum, un test « Le jeu et vous » et une révision complète des informations.

De plus, il a lancé au troisième trimestre, un outil de thérapie en ligne (SELF) qui est une réponse nécessaire pour mieux accompagner les joueurs.

Activité 2024 en chiffres

Avertissement : les données présentées dans ce rapport d'activité correspondent aux contacts des joueurs que SOS Joueurs reçoit sur une année donnée et ne peuvent être extrapolées à la population nationale des joueurs.

En 2024, les quatre psychologues de SOS joueurs ont accompagné **1 356** nouveaux joueurs et entourage de joueurs. (cf. méthodologie)

Pour rester cohérents avec les précédents rapports d'activité de SOS Joueurs, les investisseurs en Bourse exclusifs (0,8 % des contacts) ainsi que les « jeux par courrier » qui relèvent de l'escroquerie sur personnes vulnérables (0,1 %) sont exclus de l'analyse.

In fine, **1 173** joueurs de jeux d'argent et de hasard sont comptabilisés dans ce bilan 2024. L'échantillon est constitué de 92 % de joueurs de jeux d'argent et de hasard (n=1 083) et 8 % des joueurs de jeux vidéo (n = 90).

Dans cet état des lieux, les jeux d'argent et de hasard (JAH) et les jeux vidéo feront l'objet de traitement séparé.

4 715	1 356	52	51
Appels	Accompagnements	Groupes de parole	Joueurs dans SELF

Tableau 1 : Données de contacts

Total des appels	4 715
Dont appels en erreur*	325
Dont appels en absence**	1 063
Dont étudiants (en recherche d'infos pour travaux)	60
Dont autres (assos, demandes d'intervention, journalistes)	232
Contacts par mail (joueurs et entourage)	935
Réponses abouties	573 (61,3 %)
Pas de réponse du joueur	362

* Les appels « en erreur » proviennent de joueurs cherchant à joindre un opérateur de jeux d'argent et de hasard. Ce contact avec le joueur est aussi l'occasion de faire une information de premier niveau sur l'action de SOS Joueurs.

** Les appels en absence sont au nombre de 1 063 sur les 5 999 heures non couvertes par l'amplitude d'ouverture actuelle qui est de 9h-20h du lundi au vendredi.

Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

Méthodologie

Seuls les contacts mentionnant le type de jeu pratiqué sont intégrés dans notre base de données. Une seule « fiche joueur » est établie quel que soit le nombre d'appels, les éléments communiqués par l'entourage venant la compléter.

Les joueurs de jeux d'argent et de hasard accompagnés par SOS Joueurs

Mode d'accessibilité et personnes à l'origine de l'appel

En termes d'évolution des canaux utilisés par les joueurs pour contacter SOS, il est intéressant de noter qu'entre 2023 et 2024, la part des canaux « autres contacts » est en forte hausse (+ 6 points), particulièrement portée par les professionnels de l'addiction. (cf. tableau 2)

Le changement du site Internet de SOS joueurs (en évolution entre avril 2024 et décembre 2024) a généré une forte montée en charge de la fréquentation du forum et de l'utilisation des informations présentes, solutions ou réponses qui ont dû suffire à certains joueurs et qui ne se sont pas traduites par une montée en charge des appels vers SOS Joueurs.

La part des joueurs à l'origine des contacts est en hausse, alors que celle des conjoints a significativement diminué. Les joueurs ou leur entourage passent par différents circuits pour avoir les coordonnées et contacter SOS Joueurs : les lycées, Joueurs Info Service, leur banque, l'ANJ, un CSAPA, les opérateurs de jeux...

Parmi ces joueurs, un sur cinq (21,4 %) déclare avoir dans leur famille, une personne en difficulté avec la pratique de jeu d'argent et de hasard. Cette part stable dans le temps, a vraisemblablement un lien avec la pratique des joueurs.



Tableau 2 : Mode d'accessibilité et personnes à l'origine de l'appel (en %)

Joueurs en contact	2022	2023	2024
Total population	N = 1147	N = 1157	N = 1083
Canal utilisé			
Média	81,3	81,0	75,7
Internet (sosjoueurs.org)	81,1	80,7	75,5
TV	0,1	0,1	0,1
Presse	0,1	0,2	0,1
Opérateurs de jeu, casinos	9,5	9,9	8,7
FDJ	8,8	9,2	7,6
PMU	0,4	0,4	0,6
Casinos	0,3	0,3	0,5
Autres	9,1	8,6	14,6
Professionnels de l'addiction (CSAPA...)	5,7	4,9	9,3
Entourage	2,5	2,2	3,1
Autres personnes	0,9	1,5	2,2
Non communiqué (NC)	-	0,4	1,0
Personne à l'origine de l'appel*			
Joueur	66,1	64,1	67,8
Conjoint	13,8	14,2	10,8
Autre famille	21,6	24,4	23,0
Professionnel (CSAPA, médecins)	2,5	2,3	3,6
Autres	4,6	5,1	4,8

* Un joueur et une personne de son entourage pouvant nous contacter, le total est supérieur à 100.

Légende
Différences significatives :
90 % 95 % 99 %

Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

Analyse socio-démographique des joueurs

La part des femmes accompagnées par SOS Joueurs est en baisse continue entre 2022 et 2024 passant de 21,6 % à 15,6 %. À l'inverse, la proportion de jeunes de 15-24 ans ayant été assisté par SOS Joueurs a progressé : un quart des joueurs en 2024, en hausse de 5 points par rapport à 2023.

En termes de répartition géographique, la part de joueurs venant d'Auvergne-Rhône-Alpes augmente de façon significative par rapport à l'année précédente (2,2 % à 9,5 %) retrouvant ainsi le niveau de 2022. A contrario, on observe des baisses significatives dans les régions Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et dans une moindre mesure en Bourgogne-Franche-Comté, par rapport à 2023.

Parmi les joueurs, sept sur dix (70,7 %) sont des actifs, proportion stable par rapport à l'année précédente. Depuis 2022, la part des artisans est en baisse tandis que les cadres sont plus nombreux à faire appel à SOS Joueurs (7,9 %). La proportion d'inactifs (au sens de l'INSEE : personnes sans activité ne recherchant pas d'emploi), représente 11,1 % des contacts, en hausse significative par rapport aux deux années précédentes.

Le revenu médian des contacts est de 1 700 euros (50 % des joueurs ont moins de 1 700 euros et 50 % plus de 1 700 euros), identique à celui établi en 2023. Parmi les joueurs, 1,7 % sont bénéficiaires du RSA (2,1 % en 2023).

Types de jeux d'argent et de hasard concernés par le jeu problématique

Nous entendons par jeu générant une pratique problématique, celui ou ceux pour lesquels les joueurs déclarent rencontrer un problème. De nombreux joueurs peuvent en effet pratiquer d'autres jeux pour lesquels ils déclarent ne pas avoir de problèmes.

Les jeux achetés ou pariés dans les points de vente qui génèrent le plus de pratiques problématiques sont les paris sportifs : 24,6 %, en hausse significative par rapport à 2023, suivi du grattage (17,2 %, en baisse de 8 points par rapport à 2022).

En outre, plus d'un tiers des joueurs réalise leurs paris sportifs en ligne (36,0 %), un taux plus élevé que ceux observés en 2022 et 2023. (cf. tableau 3)

Les jeux de grattage

Depuis trois ans, une baisse est notable dans la pratique des jeux de grattage. Parmi ces joueurs, les types de jeux les plus souvent cités sont : CASH à 22,2 %, puis Mots croisés (15,6 %) et enfin Jackpot (7,2 %).

Tableau 3 : Types de jeux concernés (en %)

Joueurs en contact	2022	2023	2024
Total population	N = 1147	N = 1157	N = 1083
Française des jeux (FDJ) - Offline			
Grattage	24,8	19,5	17,2
Amigo	3,5	2,9	1,8
Paris sportifs	23,2	21,2	24,6
Loterie	-	2,3	-
Autres jeux NC	-	0,3	0,9
Paris hippiques Offline / PMU / Hippodromes			
Paris hippiques	12,6	10,8	9,1
Casino - Offline			
Black-jack, black-jack électronique	3,4	3,5	2,1
Roulette, roulette électronique	7,7	7,8	5,6
Poker	3,1	3,8	2,2
MAS et vidéo poker	12,1	11,1	6,9
Jeux casino NC	2,9	2,9	2,5
Jeux d'argent - Online			
Poker	11,6	10,2	9,6
Paris sportifs	26,3	27,5	36,0
Paris hippiques	3,1	4,1	4,1
FDJ (Bingo, grattage)	2,9	4,1	2,0
Machines à sous .com	12,4	13,6	10,8
Roulette .com	7,3	7,9	6,6
Black-jack .com	5,9	12,6	4,5
Jeux en ligne NC	2,4	2,1	2,4
Jeux de cercle			
Poker	2,1	1,4	0,9
Jeux clandestins			
Poker, blackgammon, roulette	2,1	2,1	1,4

Légende
Différences significatives :
95 % 99 %

Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

Depuis plusieurs années, SOS joueurs alertent sur une fragilité perçue chez les joueurs de grattage. Des entretiens menés cette année ont permis d’objectiver ces perceptions et mettent en avant des comorbidités psychiques : un quart d’entre eux ont une invalidité psychiatrique (25,4 % des joueurs de grattage) et un sur dix (10,7 %) un trouble bipolaire.

♦ Les casinos en ligne

Stake.com reste la plateforme de jeux de casino en ligne privilégiée utilisée par les joueurs problématiques, site qui propose également d’autres activités comme les paris sportifs.

Les pratiques mises en place par ce site pour capter et retenir l’attention du public restent inchangées : incitations via des bonus attractifs et relances ciblées auprès des joueurs souhaitant clôturer leur compte. Cela passe par l’envoi de courriels, des sollicitations par SMS, voire des appels téléphoniques dans le but de les conserver comme clients.

Par ailleurs, de nombreux sites de jeux de casino en ligne illicites attirent un public qu’ils fidélisent, notamment en se servant de la supposée « adresse » des joueurs pour justifier leurs gains. C’est le cas, par exemple, du jeu des « Mines », où l’objectif est d’ouvrir un maximum d’étoiles sans faire exploser la mine.

♦ La pratique de jeu sur le marché non régulé

Après une croissance exponentielle, la pratique de jeu sur les sites en .com est pour la première fois en net recul dans la population des joueurs qui contactent SOS Joueurs.

Les fréquences de JAH

Les joueurs problématiques sont nombreux à avoir une fréquence élevée de JAH hebdomadaire. Ainsi, plus de deux tiers d’entre eux (67,8 %) déclarent jouer à des JAH plusieurs fois par semaine. À l’échelle nationale, cette proportion était de 21,9 %

en 2023 (Baromètre Santé 2023). On note une baisse significative de la pratique hebdomadaire entre 2023 et 2024 (- 4 points).

Tableau 4 : Fréquence de JAH (en %)

Joueurs en contact	2023	2024
Total population	N = 1 057	N = 1 083
Plusieurs fois par semaine	72,1	67,8
Plusieurs fois par mois	8,6	6,4
Plusieurs fois par an	2,3	2,1

Légende : Différence significative 99 %
Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

Impacts et conséquences du jeu problématique

♦ Loyers impayés et endettement

L’aspect financier figure comme une des conséquences les plus visibles conduisant à une incapacité à faire face aux dépenses courantes. La proportion de joueurs rencontrant des difficultés à payer leur loyer est stable dans le temps (autour de 9,0 %).

Dans les faits, six joueurs sur dix (61,8 %) sont déclarés comme étant endettés (par le joueur ou son entourage) et 3,3 % d’entre eux sont en commission de surendettement.

Le montant total des dettes déclarées par une partie des joueurs (612 joueurs) s’élève à 14 953 000 euros (hors intérêts) soit une moyenne de 24 433 euros par joueur (en 2023, la moyenne était de 30 848 euros par joueur).

Les joueurs déclarent que ces dettes sont exclusivement le produit de leur pratique de jeu. Cependant, l’évaluation de leur niveau de dette est toujours très difficile à réaliser, car ils ont tendance à sous-estimer leurs pertes et surestimer leurs gains et ne comptabilisent pas les sommes investies dans les jeux, d’où une sous-évaluation des dettes.

Très souvent, les joueurs endettés cumulent plusieurs difficultés. Un nombre important ont plusieurs créanciers, sont régulièrement à découvert (problème bancaire), se font interdire en ligne, mais continue à jouer dans des établissements physiques. Cela peut également les conduire à contracter des crédits pour continuer à jouer ou rembourser leurs emprunts. Les problèmes financiers peuvent aussi impacter les relations avec la famille et entraîner une grande détresse psychologique allant jusqu’à des pensées suicidaires.

♦ Comorbidités liées à la pratique de JAH

Les proportions de joueurs ayant des problèmes avec l’alcool ou le tabac ou souffrant de dépression sont en baisse par rapport à 2022. En revanche, on constate une légère augmentation des joueurs présentant une pathologie ou certains troubles psychiatriques. (cf. tableau 5)

Parmi les personnes accompagnées par SOS Joueurs en 2024, les joueurs ayant déjà été condamnés représentent 1,4 % et 1,8 % bénéficiait d’une mesure de protection : la curatelle renforcée (2,5 % en 2023).

Analyse qualitative du contexte des JAH : situations et pratiques repérées par SOS Joueurs en 2024

Influence des streamers

L’influence des streamers se vérifie non seulement sur l’entrée dans le jeu, mais également dans les pratiques problématiques :

Tableau 5 : Comorbidités et conséquences

Joueurs en contact	2022	2023	2024
Total population	N = 1 147	N = 1 157	N = 1 083
Autres addictions associées			
Alcool	8,2	8,7	5,7
Tabac	40,8	38,8	34,4
Toxicomanie	-	4,8	4,8
Autres comorbidités associées			
Dépression	9,2	7,9	5,7
Idéation suicidaire	7,4	9,9	8,9
Tentative de suicide	2,1	2,1	0,8
Trouble bipolaire	2,4	3,5	2,4
Autres troubles pscyhiatriques	5,2	4,1	5,5
Parkinson	0,5	0,3	1,2
Invalidité			
Pathologie psychiatrique	7,0	5,4	6,6
Pathologie autre	1,7	1,5	1,2
Conséquences légales			
Appropriation frauduleuse	7,0	5,6	6,3
Infraction contre les personnes / Violence	0,5	0,3	10,2
Infraction administrative	2,8	2,7	2,2
Abus de biens sociaux	1,2	1,3	0,7

Légende
Différences significatives :
95 % 99 %

Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

- ♦ « Je jouais depuis l'âge de 18 ans, mais raisonnablement, puis il y a 1 an j'ai visionné une vidéo d'un Youtubeur qui jouait au casino en ligne et j'ai commencé à y jouer. »
- ♦ « J'ai commencé à jouer à la suite d'une vidéo d'un influenceur sur YouTube qui gagne au jeu FIFA. »
- ♦ « J'ai regardé des vidéos de casinos sur YouTube : ça paraît tellement simple de gagner. »

Toutefois, en 2024, des joueurs ont reporté avoir eu des contacts avec des streamers qui diffusaient des messages de prévention. Un joueur a eu les coordonnées de SOS Joueurs par un streamer qui faisait de la prévention sur un casino en ligne. Un autre joueur a vu un Youtubeur faire également de la prévention et a ainsi eu connaissance de l'existence de SOS Joueurs.

Le gain marquant et le « presque gain »

La part de joueurs faisant le lien entre le gain (le premier gain, le gain d'autrui) et le déclenchement d'une pratique problématique de jeu est loin d'être négligeable. En 2024, ils sont 21,8 % à faire ce lien (21,0 % en 2023).

Le « presque gain » modifie le comportement du joueur :

- ♦ « J'ai vu 150 000 € me passer sous le nez avec un Token. Je l'ai acheté 200 €, je suis allé me coucher et le lendemain j'ai vu que j'aurais pu récupérer 150 000 € dans la nuit. »

Depuis ce moment, la préoccupation du joueur est constante :

- ♦ « Je surveille les notifs, les mouvements. »

Jeu et argent de la drogue

Les joueurs sont de plus en plus nombreux à évoquer l'argent de la drogue lors des échanges avec SOS Joueurs. Ainsi, certains déclarent vendre de la drogue pour se procurer l'argent pour aller jouer. Afin de rembourser ses dettes de jeu, un joueur a déclaré avoir été condamné à 6 mois de

- prison ferme pour avoir été « livreur de shit » :
- ♦ « Le jeu me permettait de blanchir de l'argent quand je dealais. »

Travailler dans un lieu de jeu favoriserait-il l'addiction ?

SOS Joueurs a reçu quelques demandes d'aide de la part de croupiers ou autres employés de casino ou de cercles de jeu, mais également de joueurs venant de points de vente FDJ ou PMU ou encore de sites de jeux en ligne. Les employés de plateformes de service clients d'opérateur de jeu sont également concernés.

Ils sont unanimes à déclarer que le fait de travailler dans un lieu qui fait commerce du jeu a eu une incidence sur leur entrée dans l'addiction et sur sa poursuite :

- ♦ « Si j'avais eu l'injonction de ne pas jouer par la FDJ, je m'y serais tenue. Ils devraient l'instituer. »

La protection des joueurs

L'interdiction nationale de jeu

En 2024, 17,4 % des joueurs ayant appelé SOS joueurs bénéficiaient d'une interdiction nationale de jeu en hausse par rapport à 2023 (11,3 %). Ils sont toujours en grande difficulté, car ils se sont reportés en majorité sur des jeux terrestres ou sur des sites en .com, lesquels ne sont pas concernés par l'interdiction.

D'ailleurs, l'une des demandes exprimées par les joueurs accompagnés est de pouvoir bénéficier d'un niveau de protection équivalent à celui en vigueur dans les casinos et sur les sites de jeux en ligne « .fr ». En d'autres termes, ils demandent que l'interdiction de jeu soit étendue à l'ensemble des lieux de jeux, sans exception.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que de nombreux joueurs pratiquent sur les deux réseaux (offline et online), ce qui rend leur interdiction partielle inefficace :

- ♦ « Depuis 5 ans, j'ai pris la décision de m'auto-interdire de jeu via l'ANJ. Il n'empêche que la FDJ n'impose aucun contrôle quant à l'achat de jeux de grattage chez un buraliste. J'ai des phases maniaques qui peuvent me faire perdre 250 euros en une journée. »

Opérateurs et risque de passage à l'acte

Dans le cadre d'une amélioration du continuum d'accompagnement qui a été travaillé avec l'opérateur Betclic, il est intéressant de noter que SOS Joueurs a reçu 69 « alertes Betclic ». Celles-ci sont adressées dès lors qu'un joueur mentionne des idées suicidaires. C'est aujourd'hui le seul opérateur de jeu qui met en œuvre une systématisation de cette démarche, par ailleurs accompagnée d'une clôture du compte joueur.

Cela va bien sûr dans le sens d'une plus grande protection des joueurs en difficulté.

Les jeux vidéo

L'addiction aux jeux vidéo représente 7,2 % des demandes d'aide reçues par SOS Joueurs. En 2023, ils étaient un peu plus nombreux (10,9 %). Ces demandes d'aide émanent principalement des parents des joueurs (66,0 %), en baisse par rapport à l'année précédente (71,1 %), et celle des conjoints est aussi en baisse (4,4 % vs 9,9 % en 2023). C'est la proportion d'appels venant des joueurs eux-mêmes qui augmente le plus en 2024 (de 20,4 % en 2023 à 27,8 %). Enfin, 2,2 % des contacts proviennent d'autres sources (ex. amis, grands-parents).

Comme l'année précédente, ces joueurs de jeux vidéo sont majoritairement de sexe masculin (95,6 %) et célibataires (78,0 %). Parmi les inactifs, 38,0 % sont étudiants (+7 points par rapport à 2023) et 15,6 % sont sans activité professionnelle

1. Coffre à butin : objet virtuel, généralement présenté sous forme de coffre et contenant un ou plusieurs objets virtuels, offrant au joueur des améliorations dans son jeu (personnalisation, évolution des personnages...)

(+ 5 points). Un joueur sur dix se déclare endetté (11,1 %), une proportion en baisse par rapport à 2023 (14,1 %). La pratique concerne plutôt les plus jeunes : les 9-29 ans représentent 71,1 % de la totalité des joueurs de jeux vidéo, et parmi eux, 4,4 % ont manifesté des épisodes de violence envers leur entourage.

Parmi ces joueurs de jeux vidéo, 28,9 % (n=90) sont adeptes des lootboxes¹ qui leur permettent de progresser dans le jeu, sans évolution par rapport à 2023. Les jeux FIFA, LOL sont souvent cités, cependant moins que Brawl Stars, qui fait son apparition aux côtés de Fortnite parmi les jeux vidéo déclarés comme posant le plus de problèmes aux joueurs. Le jeu Fortnite semble provoquer chez certains joueurs une tension telle qu'elle s'exprime par de la violence, plusieurs fois mentionnée par les parents qui en sont victimes.

La relation du pôle de Recours distanciel SOS Joueurs avec les autres partenaires

La ligne nationale Joueurs info service

Cette année encore, les retours des joueurs ou de leur entourage indiquent des difficultés pour joindre la ligne nationale Joueurs Info Service. Les joueurs se plaignent que ce numéro ne décroche pas, le plus souvent ou le temps d'attente est très long.

Un joueur qui payait ses jeux en cryptomonnaies a déclaré que ce service n'avait pas pris pas en charge ses difficultés :

- ♦ « Ils ont dit qu'ils ne s'occupaient pas de cryptomonnaie et ils m'ont presque raccroché au nez. »

Les groupes de parole SOS Joueurs

Les groupes de parole, réalisés en

visio-conférence, sont animés par une psychologue de SOS Joueurs, parfois accompagnée d’un ancien joueur. En 2024, 52 réunions de groupes ont eu lieu avec une moyenne de 5 à 6 participants par groupe.

Parmi eux, 17 joueurs sur les 24 qui y ont participé régulièrement déclarent avoir arrêté complètement les JAH, 2 ont diminué leur pratique, 5 n’ont pas arrêté.

Le programme de suivi en ligne SELF (Soin en ligne français), le programme suédois de soins thérapeutiques en ligne qui vient en appui de l’offre de soin actuelle proposée par les CSAPA et les services d’addictologie des hôpitaux, a connu un franc succès, dès l’ouverture de son accès par SOS Joueurs en 2024.

Le forum SOS Joueurs
Suite à la refonte du site web SOS Joueurs (www.sosjoueurs.org), une nouvelle dynamique s’est installée sur le Forum. Une centaine de nouveaux membres actifs ont partagé régulièrement leurs expertises.

Conclusion

En définitive, SOS joueurs est en évolution permanente. Les perspectives apportées par la fréquentation du site, les nouveaux outils, les nouvelles cibles vont augmenter l’aide mise disposition des joueurs.

L’année 2024 a confirmé l’évolution des usages autour des jeux d’argent et de hasard, avec des pratiques à risque de plus en plus précoces et variées. L’environnement numérique, les évolutions sociales et l’accessibilité des jeux participent à l’émergence de nouveaux profils de joueurs en difficulté. Cela confirme la nécessité de disposer d’une régulation qui priorise la prévention du jeu excessif et le repérage précoce des situations et des personnes à risque.

En 2025, le pôle recours distanciel – SOS Joueurs poursuivra sa dynamique de développement et d’innovation, en proposant des outils d’accompagnement souples, accessibles et adaptés aux réalités des publics concernés, en particulier des jeunes (mineurs et majeurs). Il s’agira notamment d’anticiper les évolutions sociale, sociétales, et des pratiques pour mieux protéger les joueurs les plus vulnérables.

Tableau 3 : Bilan socio-démographique (en %)

Joueurs en contact	2022	2023	2024
Total population	N = 1147	N = 1157	N = 1 083
Sexe			
Homme	78,4	81,7	84,4
Femme	21,6	18,3	15,6
Âge			
15-19	4,4	3,7	5,5
20-24	17,7	15,6	18,6
25-34	30,8	30	32,3
35-44	18,9	16,5	17,3
45-54	11,1	11,4	8,7
55-64	9,1	8,4	7,1
65-74	5,6	3,6	3,7
NC	2,4	10,8	4,7
Région Insee			
Auvergne-Rhône Alpes	9,3	2,2	9,5
Bourgogne Franche-Comté	2,6	5	3,3
Bretagne	4,4	3,7	2,8
Centre-Val-de-Loire	2,9	2,6	2,6
Grand Est	8,5	7,5	4,7
Hauts-de-France	5,8	7,3	8,7
Île-de-France	21,9	28,2	28,1
Normandie	4,1	3,2	3,5
Nouvelle-Aquitaine	5,3	6,6	3,8
Occitanie	7,3	8	8,1
Pays de la Loire	2,9	3,7	3,1
PACA - Corse	10,3	8,9	8,2
Dom-Tom	1,5	1,5	1,3
Étranger	2,0	1,2	1,7
NC	11,2	3,4	10,7
Situation familiale			
Célibataire	34,6	35,8	38,0
Union libre	29,1	25,2	24,6
Marié	21,5	16,7	15,7
Divorcé, veuf	14,8	12,7	11,5
NC	-	9,7	10,2
Catégorie socio-professionnelle			
Population active			
Agriculteurs exploitants	0,1	0,1	-
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	7,3	7,1	5,3
Cadres, professions intellectuelles supérieures	5,7	6	7,9
Professions intermédiaires	11,7	15	14,1
Employés	20,9	22,4	22,6
Ouvriers	21,5	20,2	20,8
Population inactive			
Étudiants	3,7	3,8	3,0
Autres personnes sans activité professionnelle	8,9	6,8	7,9
Chômeurs	8,5	8,3	11,1
Retraités	9	7,1	7,2
NC	11,4	11,8	11,2

Légende
Différences significatives :
90 % 95 % 99 %

Source : Données 2024 - SOS Joueurs / ARPEJ

Le programme de soin en ligne *SELF*



Thierry Ventre
Médecin addictologue
Membre du CA de l'ARPEJ

Un nouveau programme pour aider les joueurs

Le programme de Soin en ligne français (*SELF*) apporte une réponse pour l'accompagnement des joueurs problématiques avec un outil de thérapie en ligne associant travail en ligne du patient et entretiens avec un thérapeute.

C'est une traduction, adaptation et évolution du programme Suédois « Sustainable Interaction » déjà déployé dans plusieurs pays Européens, qui a été réalisée par l'ARPEJ.

L'accès à *SELF* a été ouvert en 2024 sur deux courtes périodes (quinze jours durant l'été 2024) pendant lesquelles 101 patients ont été pré-inclus. L'afflux de patients et les moyens humains engagés sur *SELF* pour ses premiers pas n'ont pas permis de faire plus mais cela montre bien le potentiel du programme.

Parmi ces 101 patients pré-inclus, 45, en « évaluation dépistage » ont réalisé le *screening* mais n'ont pas finalisé leur inscription pour poursuivre le programme.

Le screening : un premier pas souvent décisif

Le *screening* est le premier espace que le joueur va ouvrir dans *SELF*, à la fois espace d'accueil, de diagnostic et de bilan, pouvant permettre un autodiagnostic et une prise de conscience.

L'usage d'auto-questionnaires standardisés validés, en dehors de toute stigmatisation, va donner un instantané de la situation du joueur à son entrée dans *SELF*.

Les résultats chiffrés, un peu comme une échelle d'évaluation de la douleur que chacun connaît aujourd'hui, donnent au patient une vision concrète d'une notion extrêmement abstraite : son niveau de dépendance et de risque face aux JAH, mais aussi des comorbidités psychiques et addictives, marqueurs de vulnérabilité.

Ces éléments peuvent faciliter une prise de conscience des véritables raisons de la situation actuelle du joueur, situation qu'il attribue souvent à un simple « manque de chance » pour devenir « j'ai un problème de jeu ».

Parmi les multiples raisons pouvant motiver le fait que le joueur ne va pas au-delà du *screening*, deux semblent être les plus fréquentes :

Pour des joueurs avec des niveaux de dépendance légère à modérée et pas ou peu de vulnérabilités, cette étape peut souvent suffire pour arrêter la pratique de jeu ou permettre un retour à une pratique contrôlée (principe du RPIB : Repérage Précoce et Intervention Brève).

D'autres joueurs peuvent considérer que l'offre *SELF* n'est pas adaptée à leur situation.

L'inclusion a donc concerné 56 patients qui ont finalisé leur inscription dans le programme *SELF*. Bien qu'inscrits, 5 patients n'ont pas entièrement réalisé la première étape (P1 pas commencé et P1 abandonné, probablement pour les mêmes raisons que ceux qui se sont arrêtés après le *screening*. Ainsi, 51 patients dits « actifs » ont poursuivi le programme. (cf. [tableau 1](#))

Tableau 1 : Suivi des patients « SELF »

Statut	Stade patient	Intervenant 1	Intervenant 2	Total
Au 31.12.2024	Total patients	45	56	101
En évaluation	Dépistage	23	22	45
Inclusion				
Inclus	Inscription finalisée	22	34	56
	P1 pas commencée	1	1	2
	P1 abandonnée	2	1	3
Inclus actifs	P1	5	1	6
	P2	2	1	3
	P3	2	1	3
	P4	1	1	2
	P5	0	2	2
	P6	0	2	2
	P7	0	0	0
	P8	0	0	0
	Suivi	9	24	33

Note de lecture : P1 = étape n°1
Source : SELF, ARPEJ

Au 31/12/2024, parmi ces patients :

- 5 ont arrêté précocement le programme à P1 et ont été perdus de vue (deux n'ont pas commencé P1, trois autres n'ont pas terminé P1).

- 2 ont désiré arrêter alors qu'ils étaient devenus abstinentes. Passés en suivi, ils n'ont plus répondu aux relances.
- 23 patients étaient à différents stades d'accompagnement du programme.
- 33 avaient finalisé le programme et atteint la phase de suivi. Parmi ceux-ci vingt-neuf étaient abstinentes dont les deux perdus de vue, et quatre en situation de jeu contrôlé. (cf. [tableau 2 et 3](#))

Tableau 2 : Patients suivis au 31.12.2024

Intervenant	Abstinent P8 terminé	Abstinent terminé avant P8	Jeu contrôlé	Jeu inchangé	Perdus de vue pendant le suivi
1 (n=9)	7	0	2	0	0
2 (n=24)	9	13*	2	0	2*

Tableau 3 : Patients actifs (P2 à P8) au 31.12.2024

Intervenant	Abstinent	Recherche d'abstinence avec reprise ponctuelle	Jeu contrôlé	Jeu inchangé
1 (n=5)	5	0	0	0
2 (n=7)	5	1	0	1

Source : SELF, ARPEJ

Quelques remarques

La proportion de patients plutôt jeunes et actifs, ayant fait des études supérieures avec des revenus confortables et des emplois du temps chargés est importante.

Le niveau d'endettement est très variable. Il est exprimé en mois ou en années de revenus net car plus parlant pour le patient. Cela va de zéro à vingt-huit ans... La dette moyenne est dans la fourchette 18 à 24 mois.

Le suivi en ligne hybride : travail personnel en ligne puis entretien thérapeutique sont déclarés comme bien adaptés à leur situation.

Si les entretiens téléphoniques se passent généralement bien, le fait de ne pas voir le patient peut être à l'origine d'une perte d'information dans certaines circonstances difficiles. L'accompagnement est plus complexe qu'en présentiel.

Il est probable que le mode d'entrée retenu, c'est-à-dire la sélection, par la psychologue écoutante, de patients ayant contacté SOS Joueurs, augmente la part des joueurs vivant des situations complexes.

À quelques reprises, il a été nécessaire de conditionner l'accompagnement *SELF* par un accompagnement complémentaire de psychiatre, médecin généraliste ou CSAPA pour des comorbidités. Cette proposition n'a été refusée qu'une seule fois.

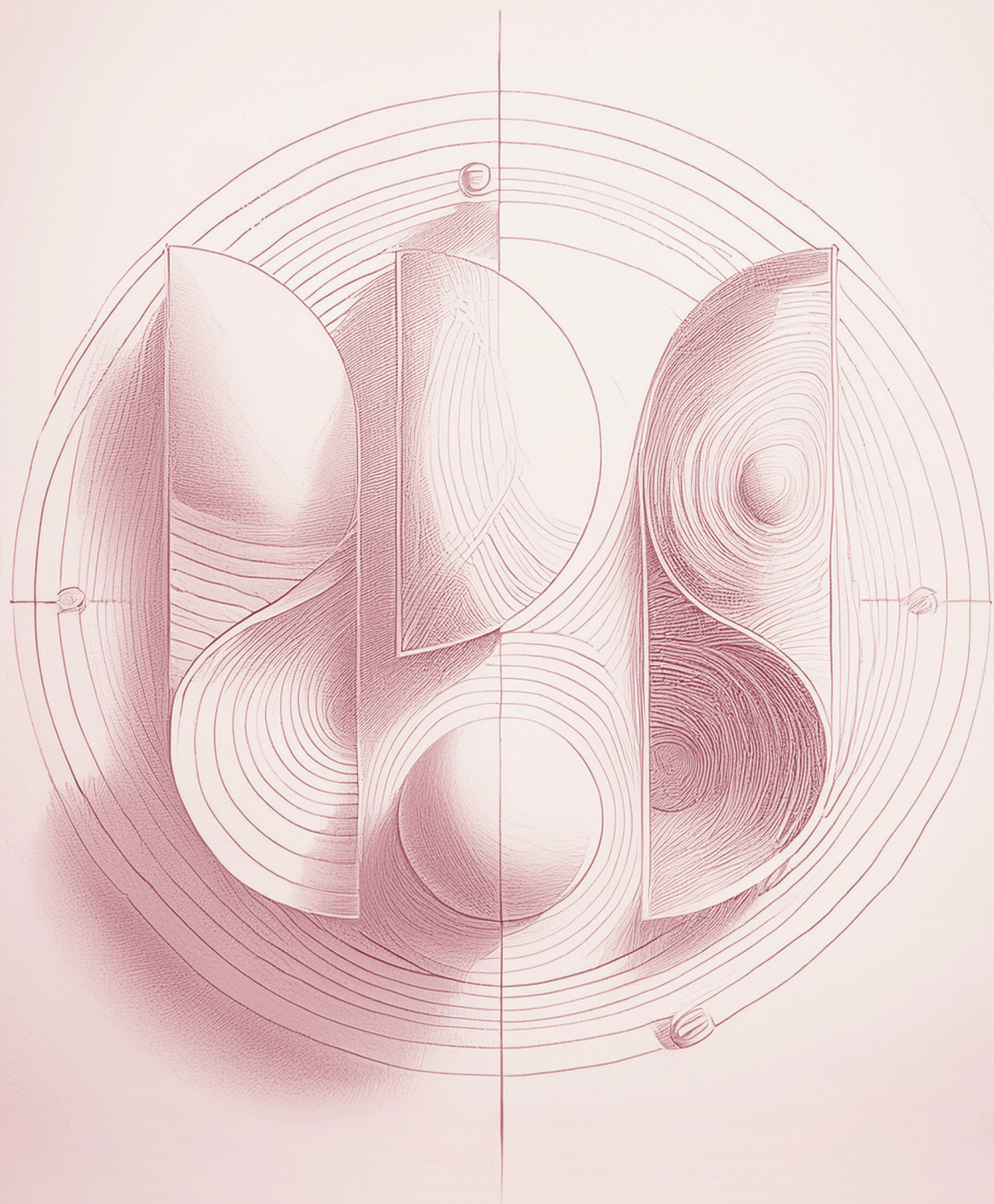
Le résultat souhaité par le patient, soit l'abstinence ou le retour à un jeu contrôlé étant atteint, il est difficile de maintenir

certains patients dans le programme pour aller jusqu'au bout des étapes et compléter ainsi l'éducation thérapeutique du patient (même problème en présentiel).

Conclusion

SELF fonctionne bien et les résultats sont probants. La demande est importante, cependant quelques ajustements techniques sont encore nécessaires sur la partie *screening* – inscription mais le programme *SELF* est prêt pour venir en aide aux joueurs en difficulté.





05

FONDS DE DOTATION RPEJ



Le mot de la présidente

Jocelyne Dahan

L'activité du conseil d'administration

Nicolas Biguenet

Le Conseil consultatif scientifique

Jean-Michel Costes

Le mot de la présidente



Jocelyne Dahan
Présidente
du Fonds de
dotation RPEJ



Il me semble difficile de faire le bilan de cet exercice civil sans évoquer et avoir une pensée pour le Dr Michel Debout qui est décédé le 18 novembre 2024. Il a été le premier président du Fonds de Dotation de recherche et prévention du jeu excessif et a quitté cette fonction en janvier 2024.

Le fonctionnement du Conseil d'Administration du Fonds de dotation

Rappelons que le Fonds de dotation a pour mission d'émettre un avis sur les propositions de mécénat et de financement en vérifiant que les valeurs de l'association sont respectées. Il est composé de cinq membres pluridisciplinaires, auxquels sont associés le président de l'ARPEJ ou son représentant et le président du Conseil consultatif scientifique du Fonds. Le directeur général, Emmanuel Benoit, participe à tous les travaux du Fonds de Dotation, mais sans droit de vote.

Cette articulation transversale avec tous les organes de fonctionnement de l'ARPEJ permet un travail réflexif et approfondi visant à alimenter les analyses et faciliter les prises de décision.

Au cours de l'exercice 2024, le conseil d'administration s'est réuni six fois en visio-conférence et en présentiel pour permettre à toutes et tous d'y participer. Deux réunions ont également été réalisées :

- ♦ L'une avec le directeur général pour mieux connaître le fonctionnement de l'ARPEJ, les différents organes et la genèse de l'association.
- ♦ L'autre avec la directrice du pôle Recherche, développement et évaluation, Marie-Line Tovar, qui a présenté la méthodologie et le fonctionnement des différentes recherches déjà réalisées, en cours et en projet.

L'objet de la mission du Conseil d'Administration

L'une des missions prioritaires du Fonds est l'étude des propositions de mécénats. Au cours de cet exercice, dix nouvelles conventions ont été signées avec différents partenaires (PMU, Betclic, Stop Jeu, Winamax, FDJ, Casinos Barrière, Casinos Partouche, Casino JOA, Casino Circus...). Deux propositions de mécénat ont été mises en attente, l'une pour des raisons de fragilité de la structure et l'autre à cause du partenariat qui n'offrait pas suffisamment de garanties. Chaque convention est d'abord travaillée et vérifiée par le directeur général. Elles sont toutes élaborées à partir de la convention-cadre rédigée par un avocat en droit social et privé et cela, depuis la création de Fonds de dotation.

L'avis du conseil d'administration est aussi requis lorsqu'un doute, une interrogation subsiste, mais aussi lorsque le cadre doit être aménagé pour répondre au mieux au projet.

Le conseil d'administration vote le montant des versements en direction de l'ARPEJ pour le financement des missions, dont ceux du Pôle Recherche. Un retour sur les activités est présenté par le directeur général.

Le nécessaire besoin d'évaluer en externe les mécènes souhaitant proposer des financements au Fonds de dotation

Il a semblé important au conseil d'administration de bénéficier de l'avis d'un expert de start-up et des opérateurs de jeu, c'est pour cela qu'il a missionné un spécialiste pour une première mission d'évaluation basée sur un référentiel travaillé ensemble.

En effet, en amont d'une prise de décision, cet expert peut être sollicité afin d'avoir des éléments sur l'activité, les outils, le modèle

de prévention et protection des joueurs, les sources de financement, l'intérêt porté aux personnes en situation de vulnérabilité, l'éthique et la déontologie dans lesquelles se positionnent ces mécènes.

Sous la recommandation du Conseil Consultatif Scientifique, un projet a été lancé en 2024, c'est-à-dire l'évaluation indépendante du programme OPÉRA. À la suite d'un appel d'offres, le Fonds de dotation et son Conseil consultatif scientifique ont retenu la proposition de la FNORS pour une évaluation robuste et fiable de l'impact du programme OPÉRA, sur la base d'études quantitative et qualitative. Un budget de 150 000 € lui a été attribué.

En conclusion

L'année 2024 a permis de mettre en œuvre les orientations définies au sein du précédent exercice à savoir :

- ♦ Vérifier l'engagement des mécènes du Fonds et la provenance des fonds proposés ;
- ♦ Vérifier que les dotations versées à l'ARPEJ sont bien employées au développement d'actions en direction des joueurs « addicts » aux jeux d'argent, mais aussi vers des recherches scientifiques de qualité, des outils novateurs, du développement du continuum facilitant la trajectoire vers le soin des personnes vulnérables face aux jeux d'argent et de hasard et tout projet dont la pertinence respecte l'objet social de l'association ;
- ♦ Rendre toujours plus visible la qualité des actions menées par l'ARPEJ.

Nous maintenons ce cadre de travail pour l'exercice 2025 avec engagement et je tiens à remercier vivement tous les membres du conseil d'administration dont l'analyse et l'avis aiguisés nous permettent de mener à bien la mission qui nous est confiée.

L'activité du **CA** du Fonds de dotation



Nicolas Biguenet
Secrétaire général
du Fonds de
dotation RPEJ

En 2024, le Fonds de dotation d'ARPEJ a poursuivi son travail d'évaluation, de sélection et de suivi des partenariats financiers, en lien avec les valeurs portées par l'association.

Une gouvernance pluridisciplinaire et engagée

Le CA du Fonds, composé de cinq membres issus de domaines variés, a pu travailler en lien étroit avec la gouvernance et la direction d'ARPEJ, ce qui garantit une bonne coordination avec les actions concrètes menées sur le terrain.

Des critères clairs pour les conventions de mécénat

Onze conventions ont été signées avec des opérateurs en 2024. Chaque proposition est d'abord analysée sur le plan juridique et opérationnel, et peut faire l'objet d'une discussion collective lorsqu'un point d'attention est identifié. Deux projets ont été ajournés par prudence, en attente de garanties supplémentaires sur la viabilité des structures concernées.

Une volonté de renforcer l'analyse externe

Afin de renforcer l'analyse de fiabilité des partenaires, une première mission d'expertise a été confiée à un professionnel extérieur, Joseph Boudara, sur la base d'un besoin identifié lors des discussions : disposer d'un regard indépendant sur les nouveaux entrants, en particulier issus du secteur des start-up.

Une vigilance éthique constante sur l'origine et l'emploi des fonds

Le Conseil d'administration s'attache à vérifier que les financements perçus sont compatibles avec les principes éthiques d'ARPEJ, et que les fonds versés sont effectivement mobilisés pour soutenir les actions en faveur des joueurs en difficulté. Le suivi des activités et le retour sur les projets financés sont assurés par la Direction Générale, dans une logique de transparence et de responsabilité.

L'année 2024 a ainsi permis de consolider les outils et les méthodes du Fonds pour mieux évaluer, encadrer et valoriser l'impact des partenariats mis en œuvre.

Une **vigilance éthique** constante sur
l'origine et l'emploi des fonds.

Le conseil consultatif scientifique



Jean-Michel Costes
Président du
Conseil consultatif
scientifique du Fonds
de dotation RPEJ

Socio-épidémiologiste

Chercheur
Université Concordia,
Montréal

Une année d’ancrage scientifique et d’engagement dans l’évaluation

Au cours de sa deuxième année d’activité, le conseil s’est réuni à trois reprises : le 23 janvier, le 8 septembre et le 15 octobre. Il a également été représenté aux réunions du comité de pilotage de l’évaluation du programme de prévention Opéra.

Son activité a été centrée sur les deux programmes majeurs de l’association ARPEJ : le programme de prévention éducationnelle sur les risques associés aux jeux d’argent et de hasard (OPÉRA) et le dispositif de thérapie en ligne (Self). Le Conseil a été aussi sollicité pour donner son avis sur les projets d’études du pôle Recherche. À la session de juin 2024, deux méthodologies d’études ont été soumises au CCS et ont été discuté : l’étude qualitative ELPHI_2 et la troisième étude quantitative sur les pratiques de JAH des mineurs de 15 à 17 ans.

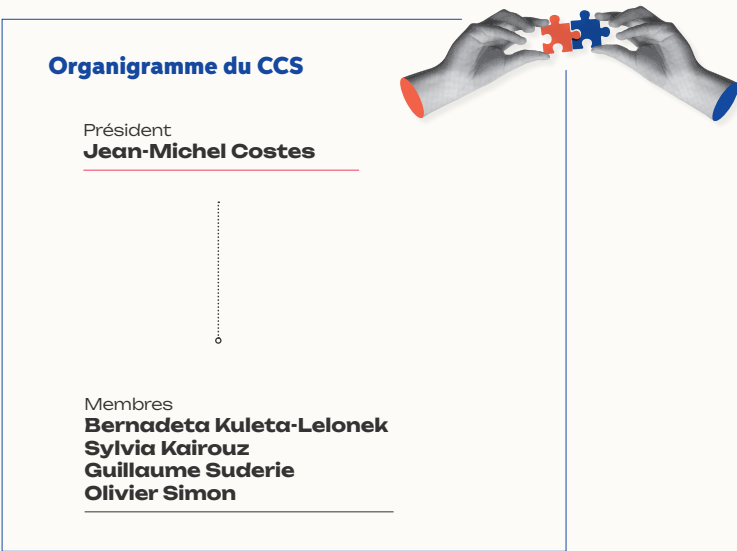
En 2023, le CCS avait rédigé une note de cadrage, base d’un référentiel pour l’évaluation et avait sollicité auprès d’équipes de recherche, la rédaction d’une lettre d’intention pour la réalisation de l’évaluation. Cette dernière devait permettre de mesurer les effets du programme auprès des jeunes bénéficiaires des régions dans lesquelles il est déployé. En début d’année 2024, le CCS a examiné et retenu le projet proposé par la Fnors en exprimant certaines observations ou suggestions d’adaptation.

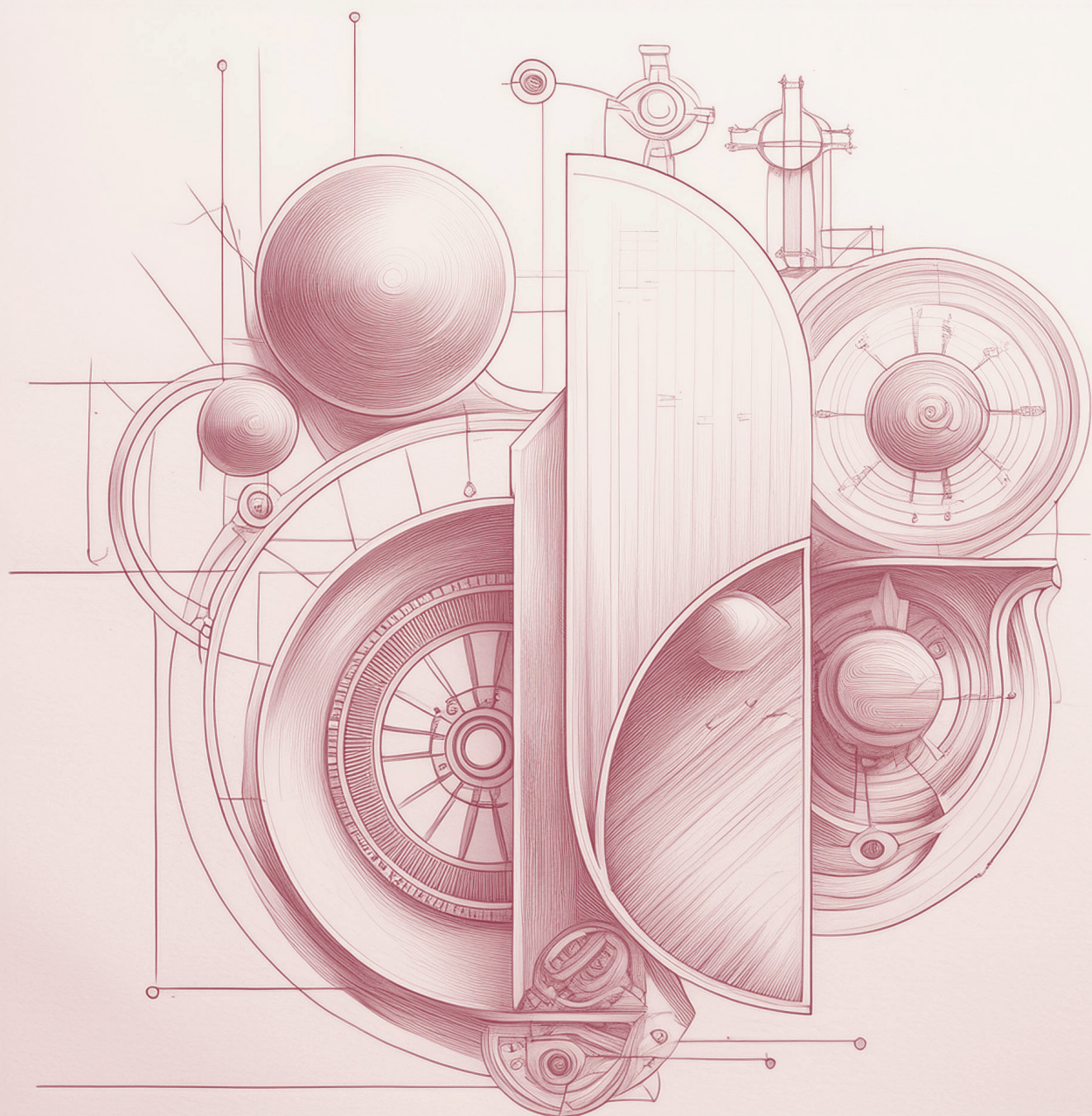
Le premier comité de pilotage s’est tenu en avril 2024 et le travail de terrain a pu commencer par l’organisation du recrutement des sites participants à l’évaluation. La réalisation de l’enquête par questionnaire, outil clef du protocole de l’évaluation, a démarré au dernier trimestre 2024. Il était prévu d’atteindre les objectifs quantitatifs de recrutement à la fin du premier trimestre 2025, mais le recrutement a rencontré certains obstacles, notamment en milieu scolaire.

Le CCS a également commencé à réfléchir à la question de l’évaluation du dispositif de thérapie en ligne créé et expérimenté par l’ARPEJ en s’appuyant sur l’expérience

antérieure de trois autres pays européens en la matière. Le dispositif d’origine élaboré par une équipe suédoise ayant fait déjà l’objet d’études évaluatives robustes montrant l’efficacité de cet outil, le CCS recommande de s’appuyer sur les résultats en centrant l’évaluation sur quelques indicateurs d’impact intégrés au dispositifs et sur l’étude des spécificités du modèle français.

Enfin le CCS appuie fortement le projet de renouvellement d’une étude sur le jeu des mineurs et pense qu’elle doit s’inscrire dans une perspective barométrique tout en éclairant certaines thématiques émergentes telles que les pratiques de JONUM. Cette enquête devrait se faire en 2025.





06

ANNEXES

[Interventions et participations](#)

[Organigrammes](#)

[Partenaires ARPEJ](#)

[Mécènes du Fonds de dotation RPEJ](#)

[Le réseau SOS Joueurs](#)

[Liste des sigles](#)

INTERVENTIONS ET PARTICIPATIONS

91^e congrès de l'Acfas

Mobiliser les savoirs en français : Présentation du programme *OPÉRA*
Mai 2024

Congrès de la Fédération Addiction

Addictions et sciences : Mieux comprendre pour mieux accompagner
Juin 2024

Les rencontres de l'IFAC (Institut de formation, d'animation et de conseil)

Régulation des jeux et protection des joueurs
Novembre 2024

Colloque de l'AFJEL (Association française du jeu en ligne)

La protection des joueurs
Novembre 2024

Intervention RMC Sport & RMC Radio

Semaine du Jeu Responsable
Novembre 2024

Laboratoire sociétal FDJ

Tables rondes autour du jeu responsable
Tout au long de l'année

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF ARPEJ ET FD-RPEJ



ORGANIGRAMME SALARIAL ARPEJ



Directeur général
Emmanuel Benoit

Pôle Recherche,
développement et évaluation
Directrice
Marie-Line Tovar

Pôle Prévention
et partenariats
Directeur
Georges Martinho

Pôle Recours distanciel
(SOS Joueurs)
Directrice
Armelle Achour

Chargée d'étude
statistiques
Pauline Saliot

Assistance de gestion
et recherche
Laetitia Couzinou

Graphiste, chargé de
communication
Antoine Bied

Psychologues
Nelly Guichard
Malika Peltier
Gwenaëlle Richard

Direction branche
sport et handicap
Sébastien Messenger

Ambassadeurs
Cyril Bourdeau
Maëlle Delhotal
Fanny Domain
Nadège Fillion-Robin
Jennifer Heileman
Dominique Meunier
Justin Noeueglise
Amélie Simao
Jauffret Ducrocq
Marianne Denis

PARTENAIRES ARPEJ



Adhérent à



MÉCÈNES DU FONDS DE DOTATION RPEJ

FDJ
UNITED

PMU

Betclic

WINAMAX

bwin

betsson



Circus

CH
FÉDÉRATION NATIONALE
DES COURSES HIPPIQUES

B
CASINO
BARRIÈRE

ARTOUCHE

JOA

BNP PARIBAS

Soutenir le Fonds
de dotation RPEJ,
c'est favoriser
*la protection des
joueurs* en France.

LE RÉSEAU
SOS JOUEURS

Ils nous adressent les joueurs
ou leur entourage

Addictaïde
Allo.centres-sociaux
Alcooliques anonymes
ANJ
Aumônier centre de détention
Axelle.bnpparibas
Betclic
CAF
Casinos
Centres de réinsertion
CHRS
CNIDF
Commissariats
Contrôle judiciaire
Crésus
Croix Rouge Ecoute
CSAPA
Curateurs
Drogue Info Service
E-Enfance
Ecole des Parents
Educateurs maison d’arrêt
Employeurs
FDJ
Foyers d’hébergement
Gamblock (Australie)
Gamcare (Angleterre)
Joueurs info service
Juges d’application des peines
Le Monde
Maisons d’arrêt
Maisons des associations
Mairies
Mandataires judiciaires
Matmut
Médecine du travail
Médecins généralistes
Net Ecoute
PMU
Pokerstars

Police judiciaire
Préfecture de Police (différents services)
Psycom
Psychiatres
Psychologues
Rien de va plus (Suisse)
Santé addictions
Samu social
Services de probation
Services de psychiatrie
S.O.S. Amitié
Travailleurs sociaux (ministères, entreprises)
Unibet
Winamax
Zeturf

Professionnels auxquels
nous avons recours

Avocats
Centre d’hébergement
CNIDF
Commissariats
Commissions de surendettement
Crésus (endettement des particuliers)
CSAPA
Gendarmeries
Médecins généralistes
Médecins psychiatres
Neurologues
Police judiciaire
Pompiers
Psychologues
S.O.S. Femmes battues
S.O.S. Viol
Services d’addictologies hospitaliers
Services d’aide aux victimes
Services de contrôle judiciaire
Services sociaux (public - entreprises)
Sites de jeu en ligne

Nous prions les structures que nous avons
omis de nous en excuser.

LISTE DES
SIGLES

ANJ Autorité nationale des jeux
ARPEJ Association de recherche et de
prévention des excès du jeu
PBJ Produit brut des jeux
CA Conseil d’administration
CAF Caisses d’allocations familiales
CCS Comité consultatif et scientifique
CFA Centres de formation d’apprentis
CJA Comptes joueurs actifs
CJC Consultations jeunes consommateurs
CHRS Centre d’hébergement et de
réinsertion sociale
CHUV Centre hospitalier universitaire
vaudois
CIDFF Centre d’information sur les droits
des femmes et des familles
CNAP Centre national des arts plastiques
CNOFS Comité national olympique et
sportif français
CPFS Centre de placement familial
spécialisé
CREPS Centre de ressources d’expertise et
de performance sportive
CSAPA Centres de soin,
d’accompagnement et de prévention en
addictologie
DRAJES Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l’engagement et aux sports
DTN Directeur technique national
ELPHI Étude sur les paris hippiques
ENJEUX Mineurs Étude nationale sur les
jeux d’argent des mineurs
ENIGM Étude nationale sur les impacts
des gains marquants
ESAT Établissement et service
d’accompagnement par le travail

ITEP Institut thérapeutique, éducatif et
pédagogique
FDJ Française des jeux
FD-RPEJ Fonds de dotation pour la
recherche et la prévention des excès du jeu
FNEPE Fédération nationale des écoles
des parents et des éducateurs
FNORS : Fédération nationale des
observatoires régionaux de la santé
ICJE Indice canadien du jeu excessif
INSEP Institut national du sport, de
l’expertise et de la performance
IVJ Interruption volontaire de jeux
JAH Jeux d’argent et de hasard
JONUM Jeux à objet numérique
monétisable
LVA Limitation volontaire d’accès
MFR Maison familiale rurale
MTT Tournoi multi-tables
PMU Paris mutuel urbain
ODJ Observatoire des jeux
OFDT Observatoire français des drogues
et des tendances addictives
OMS Organisation mondiale de la santé
OPÉRA Outil de prévention éducationnelle
sur les risques liés aux jeux d’argent et de
hasard
RAMIP Réseau addictions Midi-Pyrénées
RDRD Réduction des risques et des
dommages
SELF Soins en ligne français
TCAM Taux de croissance annuel moyen
TNS Travailleur non salarié
TRJ Taux de retour au joueur
UNAF Union nationale des associations
familiales

Rapport d'activité 2024

WWW.ARPEJ.EU

